



RÉSULTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2019



مصرف المغرب
CRÉDIT DU MAROC

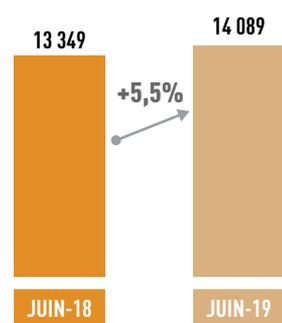
Toute une banque pour vous

CRÉDIT DU MAROC : DES RÉALISATIONS COMMERCIALES ET FINANCIÈRES TOUJOURS ORIENTÉES FAVORABLEMENT

Le résultat net part du groupe affiche une augmentation de 14,1% au titre du premier semestre 2019.

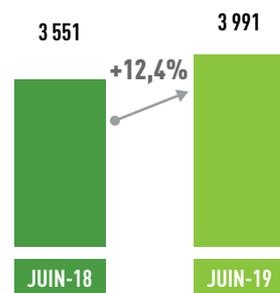
Le Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc, présidé par Monsieur Ismail Fassi Fihri, a examiné lors de sa séance du 26 juillet 2019, l'activité et les comptes arrêtés au 30 juin 2019 par le Directoire.

CRÉDIT HABITAT



En millions de dirhams

CRÉDIT À LA CONSOMMATION



En millions de dirhams

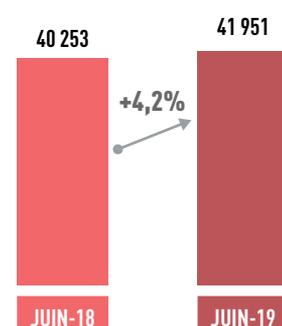
UNE CROISSANCE SOUTENUE DES CRÉDITS OCTROYÉS - EMPLOIS CLIENTÈLE +7,9%

À l'issue du premier semestre 2019, les emplois clientèle du Crédit du Maroc affichent une hausse de 7,9% à 42 271 millions de dirhams, comparativement à la même période de l'année précédente. Hors créances en souffrance, les emplois clientèle progressent de 8,2%.

Crédit du Maroc affiche une dynamique soutenue dans l'octroi des crédits aux particuliers, avec des croissances respectives de 12,4% et 5,5% des encours de crédits à la consommation et de crédits immobiliers, découlant d'un niveau de production de plus 2,5 milliards de dirhams. À noter que ces évolutions ont généré un gain de parts de marché de 15 points de base sur les crédits à l'habitat et de 56 points de base sur les crédits à la consommation sur les douze derniers mois.

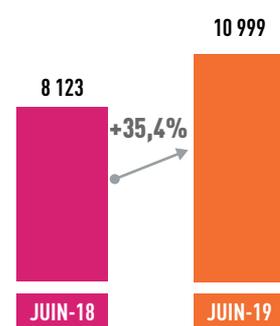
Pour leur part, les crédits aux entreprises se renforcent de 8,5%, avec notamment des hausses de 16,4% des crédits court terme et de 10,2% des encours crédits de bail.

RESSOURCES BILAN



En millions de dirhams

RESSOURCES HORS BILAN



En millions de dirhams

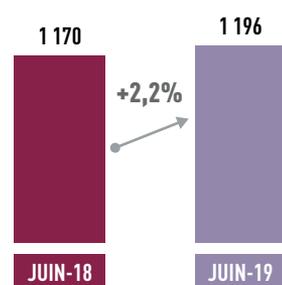
UNE DIVERSIFICATION DYNAMIQUE DES SOLUTIONS D'ÉPARGNE - RESSOURCES BILAN ET HORS BILAN +9,5%

S'agissant de la collecte clientèle, Crédit du Maroc génère, à fin juin 2019, des ressources bilan en appréciation de 4,2% à 41 951 millions de dirhams.

Cette évolution, confortée par le développement du fonds de commerce de la banque, est expliquée principalement par l'accroissement des comptes à vue de 4,7% à 27 150,8 millions de dirhams.

Pour leur part, les ressources hors bilan se renforcent de 35,4% à 11 milliards de dirhams grâce aux hausses de 39,2% des encours OPCVM et de 29,8% de l'assurance vie, fruit de la nouvelle démarche patrimoniale dans les pratiques de conseil de la banque.

PRODUIT NET BANCAIRE



En millions de dirhams

CHARGES D'EXPLOITATION



En millions de dirhams

UN DÉVELOPPEMENT RÉGULIER DE LA BANCASSURANCE - PRIMES

BANCASSURANCE NON VIE : +8,0%

Les primes collectées en assurance non vie progressent de 8% à 123,8 millions de dirhams avec des croissances positives de l'ensemble des branches, à savoir : dommage (9,6%), prévoyance (6,8%) et assistance (2,6%).

Ces évolutions profitent pleinement de la nouvelle démarche commerciale centrée sur les besoins des clients.

UN PRODUIT NET BANCAIRE PORTE PAR LE DYNAMISME DE L'ENSEMBLE DES MÉTIERS - PNB CONSOLIDÉ +2,2%

À fin juin 2019, le produit net bancaire du Crédit du Maroc se renforce de 2,2% pour s'établir à 1 195,7 millions de dirhams. À noter que le produit net bancaire du 2^{ème} trimestre 2019 s'accroît de 2,1% comparativement à la même période 2018.

La marge nette d'intérêt s'établit à 906,9 millions de dirhams, en augmentation de 1,6% par rapport au premier semestre 2018. Cette croissance résulte de la bonne tenue des crédits aux particuliers et au développement continu des crédits aux entreprises. Elle profite également de l'accélération des activités offshore et leasing.

De son côté, la marge sur commissions s'élève à 223,5 millions de dirhams, en accroissement de 3,1% sur une année glissante. Cette progression est portée, pour l'essentiel, par les activités monétique, bancassurance et OPCVM.

Pour sa part, le résultat des opérations de marché s'accroît de 6,6% pour atteindre 107,8 millions de dirhams.

UN RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION EN AUGMENTATION - RBE CONSOLIDÉ +2,5%

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 594,4 millions de dirhams en appréciation de 2,5% par rapport au premier semestre 2018. Cette amélioration découle de l'évolution positive de 2,2% du produit net bancaire et de la hausse maîtrisée de 2% des charges générales d'exploitation.

Le coefficient d'exploitation s'établit ainsi à 50,3% au premier semestre 2019. Crédit du Maroc a engagé sur le premier semestre 2019 un investissement global de 364 millions de dirhams.

UNE GESTION RIGOUREUSE ET ANTICIPATIVE DES RISQUES - COÛT DU RISQUE -11,8%

Crédit du Maroc voit son coût du risque se réduire de 11,8% pour s'établir à 143,5 millions de dirhams au premier semestre 2019. Cette progression est expliquée par la baisse significative du risque opérationnel.

S'agissant du risque de contrepartie, le taux de couverture se maintient à 92% à fin juin 2019, et confirme la politique prudente de Crédit du Maroc en termes de couverture et d'anticipation des risques.

UNE AMÉLIORATION CONTINUE DE LA CAPACITÉ BÉNÉFICIAIRE - RNPG +14,1%

Le résultat net part du groupe se renforce de 14,1% pour s'établir à 300,6 millions de dirhams.

Ce résultat intègre la cotisation sociale de solidarité au niveau de l'impôt sur les sociétés pour 18,5 millions de dirhams ainsi qu'une plus-value de 31,5 millions de dirhams suite à la cession de deux biens immobiliers sur le premier semestre 2019. Hors ces éléments exceptionnels, le résultat net part du groupe affiche une augmentation de 9,2%.

Pour leur part, les filiales du groupe Crédit du Maroc ont amélioré leur contribution au résultat net part groupe de 25,6% par rapport au premier semestre 2018.

UNE STRUCTURE FINANCIÈRE SOLIDE QUI SE RENFORCE - RATIO DE SOLVABILITÉ 14,90% / LCR (LIQUIDITY COVERAGE RATIO) 161%

Au titre du premier semestre 2019, les fonds propres du Crédit du Maroc s'élèvent à 6 449 millions de dirhams induisant un ratio de solvabilité de 14,90% et un ratio Core tier 1 de 11,60%.

Pour sa part, le ratio de liquidité se situe à 161% durant la même période.

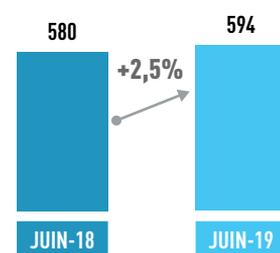
L'endettement financier global du Crédit du Maroc se monte, à fin juin 2019, à 1 995,6 millions de dirhams, soit -2,6% par rapport à juin 2018.

CRÉDIT DU MAROC, UN ACTEUR ENGAGÉ EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DU ROYAUME

Crédit du Maroc contribue au développement économique du royaume en soutenant notamment le secteur des énergies renouvelables et le secteur agricole.

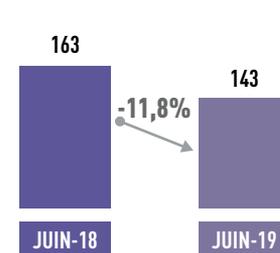
C'est dans ce cadre que la banque a officialisé son partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) en date du 2 avril 2019 afin de promouvoir l'offre « Green Value Chain » (GVC) destinée au financement des chaînes de valeur vertes des PME-PMI. À travers cette coopération, Crédit du Maroc ambitionne ainsi de renforcer son positionnement en faveur de l'essor du secteur des énergies vertes.

RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION



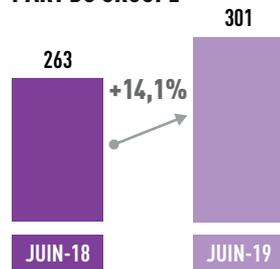
En millions de dirhams

COÛT DU RISQUE



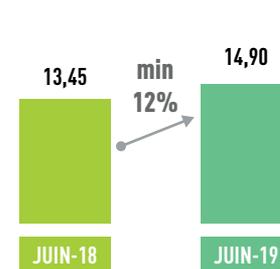
En millions de dirhams

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE



En millions de dirhams

RATIO DE SOLVABILITÉ



En pourcentage

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance, réuni le 26 juillet 2019, a pris acte de la décision de Monsieur Baldoméro Valverde de mettre fin à son mandat de membre du Directoire et à ses fonctions de Président du Directoire en faisant valoir ses droits à la retraite au 30 septembre 2019.

Aussi, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération, le Conseil de Surveillance a nommé :

- **Monsieur Bernard Muselet, Président du Directoire** en remplacement de Monsieur Baldoméro Valverde,
- **Monsieur Stéphane Clérisse, Membre du Directoire en charge du Pôle Fonctionnement** en remplacement de Madame Agnès Coulombe.

Ces nominations prennent effet au 1^{er} octobre 2019. En conséquence, le Directoire du Crédit du Maroc sera, à la date du 1^{er} octobre 2019, composé comme suit :

- Monsieur Bernard Muselet : Président
- Monsieur Mohamed Kettani Hassani : Membre
- Monsieur Stéphane Clérisse : Membre

A cette occasion, le Conseil de Surveillance a rendu un vibrant hommage à Monsieur Baldoméro Valverde et a souligné sa compétence, son expertise et ses grandes qualités humaines mises au service du groupe Crédit Agricole tout au long de ces 40 années dont six années au bénéfice du Crédit du Maroc en qualité de Président du Directoire. Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri, Président du Conseil, a tenu à lui témoigner toute sa reconnaissance pour « *l'important travail accompli pendant son mandat et pour la culture d'entreprise qu'il a su façonner et instaurer, pour la mettre au service de la stratégie du Crédit du Maroc, fondée sur l'exigence de l'excellence, le strict respect de la conformité, la recherche de l'innovation, l'esprit d'équipe et l'attachement aux valeurs humaines* ».

Monsieur Bernard Muselet dispose d'une expérience de plus de 25 ans dans les financements spécialisés du crédit-bail et de l'affacturage, démarrée en 1989 à la Compagnie Bancaire (UFB Locabail) et poursuivie, entre 1991 et 2008, chez Factofrance Heller et chez Natixis Factorem (en France, en Outre-Mer et en Allemagne). En 2008, il intègre le groupe Crédit Agricole au sein de Crédit Agricole Leasing et Factoring où il y exerce pendant 7 ans les fonctions de Directeur général adjoint sur tous les métiers (leasing, factoring et financement des énergies renouvelables), pour les entités françaises et de l'International. En mai 2015, il rejoint la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine pour y occuper les fonctions de Directeur général adjoint. Âgé de 52 ans, Monsieur Bernard Muselet est diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Lille (SKEMA) et est Conseiller du Commerce Extérieur de la France depuis 15 ans.

Monsieur Stéphane Clérisse a fait toute sa carrière au sein du groupe Crédit Agricole d'abord au sein du Crédit Agricole du Calvados avant de rejoindre, en décembre 1999, l'Inspection Générale Groupe de Crédit Agricole S.A. En janvier 2006, il intègre Sofinco en qualité de Responsable de l'Audit Interne. Il entre, en avril 2007, chez Crédit Agricole Leasing et Factoring en tant que Directeur de l'Audit Interne. En avril 2010, il rejoint le Crédit Agricole de Charente-Maritime Deux-Sèvres au sein duquel il couvre successivement, de 2011 à 2017, les domaines Crédits, Immobilier, Services Bancaires et Assurances. En février 2017, il est nommé Directeur des Entreprises et Secrétaire Général. Âgé de 48 ans, Monsieur Stéphane Clérisse est diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et est titulaire d'un DEA de Droit public de l'économie et d'un DESS Défense de l'Université Paris II.

À propos du Crédit du Maroc

Crédit du Maroc est une banque universelle et généraliste qui s'adresse à toutes les catégories de clientèle : particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Son organisation s'appuie sur un réseau commercial réparti sur tout le territoire et unifié pour l'ensemble des marchés, pour mieux servir les clients au plus près de chez eux : 340 agences, dont 320 agences de proximité, 10 espaces Maskane, 10 Centres d'Affaires, 1 banque off-shore et 1 banque privée.

Crédit du Maroc propose des offres sur mesure qui répondent à tous les besoins de ses clients, en passant par les services bancaires au quotidien jusqu'aux solutions de financement des cycles d'exploitation et des investissements et ce, sur tous les marchés : la grande entreprise, les PME/PMI, l'immobilier, l'agriculture et l'agro-business... Sa politique de croissance s'appuie sur une forte capacité d'innovation tournée vers la satisfaction de ses clients.

Crédit du Maroc réaffirme ainsi son engagement d'accompagner et d'anticiper les besoins de ses clients en apportant des réponses aux évolutions de leurs besoins futurs à travers un service à distance de qualité ; un engagement que la signature de la Banque « Toute une banque pour vous » illustre parfaitement, et ce, en cohérence avec ses valeurs : la proximité relationnelle, la satisfaction client, la responsabilité et l'utilité des services mis à leur disposition.

Le Groupe Crédit du Maroc dispose de filiales spécialisées dans différents domaines : Crédit du Maroc Leasing & Factoring, Crédit du Maroc Assurances, Crédit du Maroc Patrimoine, Crédit du Maroc Capital, Crédit du Maroc Offshore, SIFIM.

Enfin, grâce à son appartenance au Groupe Crédit Agricole S.A. (France), présent dans plus de 49 pays à travers le monde et aux relations qu'il entretient avec plus de mille correspondants bancaires étrangers, le Crédit du Maroc accompagne ses clients partout dans le monde.

À propos du groupe Crédit Agricole (France)

Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets.

Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 139 000 collaborateurs et 30 000 administrateurs des Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 52 millions de clients, et 9,7 millions de sociétaires.

Grâce à son modèle de banque universelle de proximité - l'association étroite entre ses banques de

proximité et les métiers qui leur sont liés, - le groupe Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs projets en France et dans le monde : assurance, immobilier, moyens de paiement, gestion d'actifs, crédit-bail et affacturage, crédit à la consommation, banque de financement et d'investissement. Au service de l'économie, le Crédit Agricole se distingue également par sa politique de responsabilité sociale et environnementale dynamique et innovante. Elle repose sur une démarche pragmatique qui irrigue tout le Groupe et met chaque collaborateur en action.

Liste des communiqués de presse publiés au 30 juin 2019 :

- Communication financière des résultats au 31 décembre 2018 ;
- Arreda : 12 nouveaux points de vente et des offres spéciales pour l'Habitat ;
- Crédit du Maroc et emlyon business school : un partenariat ambitieux et durable en faveur de l'éducation, l'innovation et du développement des compétences ;
- Crédit du Maroc s'associe à la BERD pour soutenir le financement des chaînes de valeurs vertes ;
- Crédit du Maroc confirme son positionnement en tant que véritable spécialiste du secteur agricole et agro-alimentaire ;
- Communication des résultats au 31 mars 2019 ;
- Crédit du Maroc renouvelle son partenariat avec l'OPM ;
- Le Crédit du Maroc signe un contrat de promotion immobilière avec Yamed Construction pour la conception et la réalisation de son nouveau siège ;
- Le Café-CDM se délocalise à Rabat, et revient avec une édition spéciale sur le thème : La banque privée a changé pour le meilleur...et pour vous ;
- Crédit du Maroc et la Fondation Grameen Crédit Agricole s'engagent pour la microfinance ;
- Crédit du Maroc organise une table ronde avec ses clients de la grande entreprise autour du thème : « performance financière et extra-financière : clé de voûte de l'entreprise ».

Contact Presse - Communication financière :

Mouna Benrhanem - mouna.benrhanem@ca-cdm.ma
Site web : www.creditdumaroc.ma - Centre de Relation Clients : 3232
Retrouvez toute la publication financière sur le lien suivant :
<https://www.creditdumaroc.ma/institutionnel/publications-financieres>

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS

BILAN CONSOLIDÉ IFRS AU 30 JUIN 2019

(En milliers de DH)

ACTIF CONSOLIDÉ	NOTES	30/06/2019	31/12/2018
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		1 437 163	1 753 217
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	2 219 797	1 832 914
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	3.5	1 832 720	1 692 297
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	387 077	140 617
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3.3	3 849 175	4 433 248
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	3.3	3 849 175	4 433 248
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		-	-
Titres au coût amorti	3.2	25 321	32 821
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3.2	4 105 606	4 529 007
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	3.2	42 270 560	41 012 955
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couvert en taux		-	-
Placements des activités d'assurance		-	-
Actifs d'impôt Exigible	3.8	90 700	84 814
Actifs d'impôt différé	3.8	283 362	278 766
Comptes de régularisation et autres actifs		415 010	498 046
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence		-	-
Immeubles de placement		-	-
Immobilisations corporelles	3.6	1 337 019	1 247 315
Immobilisations incorporelles	3.6	196 566	193 454
Écarts d'acquisition		-	-
TOTAL		56 230 278	55 896 558

(En milliers de DH)

PASSIF CONSOLIDÉ	NOTES	30/06/2019	31/12/2018
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		9	3 453
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.9	10 933	14 722
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	3.9	10 933	14 722
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	-
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés		2 588 234	2 894 313
Dettes envers la clientèle		41 951 382	41 376 789
Titres de créance émis		2 502 630	2 930 180
Passifs d'impôt exigibles	3.8	94 428	65 677
Passifs d'impôt différé	3.8	195 889	187 506
Comptes de régularisation et autres passifs		1 105 292	883 462
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions	3.7	653 509	597 922
Subventions et fonds assimilés		-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		1 780 885	1 767 576
Capitaux propres		5 347 087	5 174 958
Capital et réserves liées		3 707 386	3 707 386
Réserves consolidées		1 295 032	842 890
Part du groupe		1 247 595	800 263
Part des minoritaires		47 438	42 626
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		43 669	30 700
Part du groupe		43 669	30 700
Part des minoritaires		-	-
Résultat net de l'exercice		301 000	593 982
Part du groupe		300 645	589 170
Part des minoritaires		355	4 811
TOTAL		56 230 278	55 896 558

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ IFRS AU 30 JUIN 2019

(En milliers de DH)

COMPTE DE RÉSULTAT	NOTES	30/06/2019	30/06/2018
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	2.2	1 166 183	1 138 344
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	2.2	259 317	245 716
Marge d'Intérêt		906 867	892 628
Commissions (Produits)	2.3	240 140	231 592
Commissions (Charges)	2.3	16 679	14 851
Marge sur Commissions		223 461	216 741
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.5	106 109	101 069
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		97 866	94 240
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		8 243	6 829
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.6	1 682	2
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		1 682	2
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		-	-
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		-	-
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
Produits nets des activités d'assurance		-	-
Produits des autres activités		3 895	3 266
Charges des autres activités		46 360	44 090
PRODUIT NET BANCAIRE		1 195 653	1 169 616
Charges générales d'exploitation		534 299	534 508
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		66 937	55 036
Résultat Brut d'Exploitation		594 417	580 071
Coût du risque	2.1	-143 473	-162 736
Résultat d'Exploitation		450 944	417 336
Quote-Part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.4	30 324	19
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-
Résultat avant Impôt		481 269	417 355
Impôts sur les résultats	3.8	180 268	152 065
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
Résultat net		301 000	265 290
Intérêts minoritaires		355	1 880
résultat net Part du groupe		300 645	263 410
Résultat par action		27,63	24,21
Résultat dilué par action		27,63	24,21
Résultat de base par action des activités poursuivies		27,63	24,21
Résultat de base par action des activités abandonnées		-	-

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 30 JUIN 2019

(En milliers de DH)

FLUX DE TRÉSORERIE	30/06/2019	30/06/2018
Résultat avant impôts	481 269	417 355
Résultat net des activités abandonnées	-	-
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	66 937	55 036
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	14 499	-148 818
+/- Dotations nettes aux provisions	54 596	56 506
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	30 324	19
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	35 759	29 978
+/- Autres mouvements	9 809	122 051
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	211 925	114 773
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	261 691	24 869
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-737 508	-284 910
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	243 108	1 151 059
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	283 280	100 289
+/- Flux liés aux activités destinées à être cédées	-	484
- Impôts versés	-184 097	-161 480
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-133 526	830 310
Flux nets de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	559 667	1 362 438
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-190 077	-58 823
Flux nets de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-190 077	-58 823
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-87 050	-76 168
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-450 000	-200 000
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	-537 050	-276 168
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	164	405
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-167 295	1 027 852

COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE

	30/06/2019	30/06/2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 574 949	1 056 697
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 751 446	1 052 705
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-176 497	3 991
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 407 653	2 084 548
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 437 819	1 777 657
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-30 165	306 891
Variation de la trésorerie nette	-167 295	1 027 852

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2019

(En milliers de DH)

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	30/06/2019	31/12/2018
Résultat net	301 000	593 982
Éléments recyclables en résultat net :	13 756	1 081
Écarts de conversion	164	600
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	21 575	763
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables	-	-
Impôts liés	7 983	282
Éléments non recyclables en résultat net :	-624	-595
Réévaluation des immobilisations	-	-
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	-990	-944
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat	-	-
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables	-	-
Impôts liés	-366	-349
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	13 132	486
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	314 133	594 468
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	313 778	589 656
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	355	4 811

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2019

(En milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 01 Janvier 2018	1 088 121	2 619 265	-	872 511	31 776	-	4 611 673	47 031	4 658 704
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-76 168	-	-	-76 168	-	-76 168
Autres	-	-	-	4 404	-	-	4 404	-	4 404
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	589 170	-	-	589 170	4 811	593 982
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	-481	-	-481	-	-481
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	-595	-	-595	-	-595
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	600	-	-	600	-	600
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-	-1 075	-	-1 075	-	-1 075
Autres	-	-	-	-1 083	-	-	-1 083	-4 404	-5 487
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2018	1 088 121	2 619 265	-	1 389 434	30 700	-	5 127 520	47 438	5 174 958
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-87 050	-	-	-87 050	-	-87 050
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	300 645	-	-	300 645	355	301 000
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	13 592	-	13 592	-	13 592
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	-624	-	-624	-	-624
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-54 790	-	-	-54 790	-	-54 790
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-54 790	12 968	-	-41 822	-	-41 822
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 30 Juin 2019	1 088 121	2 619 265	-	1 548 240	43 669	-	5 299 294	47 793	5 347 087

NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

Les comptes consolidés intermédiaires résumés de Crédit du Maroc au 30 juin 2019 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2018.

Elles ont été complétées par les dispositions des normes IFRS dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2019.

Les normes qui concernent le groupe Crédit du Maroc sont :

I – NORME IFRS 16 : CONTRATS DE LOCATION

La norme IFRS 16 remplace la norme IAS 17 et toutes les interprétations liées.

La principale évolution apportée par la norme IFRS 16 concerne la comptabilité des locataires.

IFRS 16 impose un modèle visant à comptabiliser au bilan

tous les contrats de location, avec la reconnaissance :

- au passif d'une dette locative représentative des engagements sur toute la durée du contrat,
- et à l'actif un droit d'utilisation à amortir.

Le Groupe Crédit du Maroc a finalisé le choix des options structurantes liées à l'interprétation de la norme, et a choisi la solution informatique du Groupe Casa pour permettre le traitement de données de l'ensemble des contrats de location.

Méthode de transition

Le Groupe opte pour l'application de la méthode rétrospective modifiée en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale à la date de transition (1er janvier 2019). En conséquence, le Groupe n'enregistre pas d'impact sur ses capitaux propres.

Durée

Les durées appliquées dépendent de la nature des contrats :

- **Bail commercial** : La durée prend en compte la durée exécutoire ainsi que les options de renouvellement du contrat. La durée retenue généralement pour ces contrats est de 9 ans.
- **Véhicules en LLD** : La durée prend en compte la

durée exécutoire, sans prendre en compte l'option de renouvellement. La durée retenue est la durée du contrat.

Taux d'actualisation

Le taux d'actualisation appliqué pour l'évaluation de la dette locative pour les contrats de location simples est le taux marginal d'endettement, qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur les durées équivalentes à celle des dettes locatives.

II – L'INTERPRÉTATION IFRIC 23 : INCERTITUDE RELATIVE AUX TRAITEMENTS FISCAUX

L'IFRIC 23 clarifie les dispositions d'IAS 12 « impôt sur le résultat » et précise la manière dont les incertitudes liées aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels du groupe. Le Groupe Crédit du Maroc a adopté les choix et les options normatives liés à cette interprétation.

Méthode de transition

Le Groupe CDM a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

PRINCIPES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Préambule

Le Groupe Crédit du Maroc est consolidé en normes IAS/ IFRS depuis 2004, en tant que filiale, dans les comptes du Crédit Agricole S.A.

En 2008, Crédit du Maroc a procédé à une convergence des paramètres et des options de consolidation entre les comptes consolidés en normes IAS/IFRS publiés au 31 décembre 2008 en application des dispositions réglementaires de Bank Al Maghrib (BAM) et les comptes adressés au Crédit Agricole SA pour les besoins de sa consolidation.

Crédit du Maroc a ainsi procédé à l'alignement des paramètres et options retenus pour le traitement des comptes adressés au groupe Crédit Agricole SA avec ceux adoptés au moment de l'application du référentiel IFRS, conformément aux dispositions réglementaires de BAM.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

Les notions de contrôle

Conformément aux normes internationales, la définition de contrôle, selon IFRS 10 comporte les trois éléments suivants :

- Le pouvoir détenu sur l'entité émettrice ;
- L'exposition ou le droit à des rendements variables, en raison des liens avec l'entité émettrice ;
- La capacité de Crédit du Maroc d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Crédit du Maroc contrôle une entité émettrice si et seulement si ces trois éléments sont réunis.

L'IFRS 11 porte sur le classement d'un partenariat sur lequel deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Selon IFRS 11, il existe deux types de partenariat : les **entreprises communes** et les **coentreprises**. Ces deux types de partenariats se distinguent par les droits et obligations des parties à l'entreprise.

- **Entreprise commune** : les coparticipants ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs. Chaque coparticipant comptabilise ses actifs, ses passifs, ses produits et ses charges y compris sa quote-part de ces actifs, passifs, produits et charges, relatifs à ses intérêts dans l'entreprise commune.
- **Coentreprise** : les coentrepreneurs ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Cette coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Les méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10 et 11. Elles résultent de la nature de contrôle exercée par Crédit du Maroc sur les entités consolidables, quelle qu'en

soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale :

- **l'intégration globale**, applicable selon les conditions citées par la norme IFRS 10 ;
- **la mise en équivalence**, pour les coentreprises ayant des droits sur l'actif net, tel que cité par la norme IFRS 11 ;
- **la quote-part des actifs, passifs, charges et produits**, pour les entreprises communes ayant des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, selon la norme IFRS 11.

Retraitements et éliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués, sauf s'ils sont jugés non significatifs.

L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidés des opérations internes au Groupe est éliminé.

Les plus ou moins-values provenant de cessions d'actifs entre les entreprises consolidées sont éliminées ; les éventuelles dépréciations durables mesurées à l'occasion d'une cession interne, sont constatées.

Regroupements d'entreprises – écarts d'acquisition (IFRS 3)

Le Groupe Crédit du Maroc n'a pas effectué de regroupement courant 2019.

Périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc au 30 juin 2019

Sociétés Consolidées	Capital social (KDH)	Capital social (KUSD)	%		Méthode de consolidation (*)
			de contrôle	d'intérêts	
Crédit du Maroc	1 088 121		100,00	100,00	E.C
Crédit du Maroc Capital	10 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Leasing & Factoring	124 000		66,66	66,66	I.G
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Assurances	200		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Offshore		1 655	100,00	100,00	I.G
S.I.F.I.M	168 321		100,00	100,00	I.G

* E.C : Établissement consolidant - IG : Intégration globale

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

COÛT DU RISQUE (2.1)

(En milliers de DH)

CONSOLIDÉ	30/06/2019	30/06/2018
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)	-5 848	-28 154
Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	3 573	3 150
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-686	3 970
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	2 732	-946
Engagements par signature	1 527	125
Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	-9 421	-31 303
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	31 423	-30 707
Engagements par signature	-40 844	-596
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)	-	-
Bucket 3 : Actifs dépréciés	-2 462	210 873
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	167	210 882
Engagements par signature	-2 629	-9
Autres actifs	-48 136	-34 388
Risques et charges	-9 363	-73 710
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-65 809	74 621
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	-	-
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-98 871	-250 620
Récupérations sur prêts et créances	21 207	13 263
comptabilisés au coût amorti	21 207	13 263
comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Décotes sur crédits restructurés	-	-
Pertes sur engagements par signature	-	-
Autres pertes	-	-
Autres produits	-	-
Coût du risque de crédit	-143 473	-162 736

PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS (2.3)

(En milliers de DH)

	30/06/2019		
	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-	-
Sur opérations internes	-	-	-
Sur opérations avec la clientèle	33 303	-	33 303
Sur opérations sur titres	1	-	1
Sur opérations de change	2 941	3 098	-157
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	-	-	-
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	190 691	12 723	177 968
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	13 204	857	12 347
Produits nets des commissions	240 140	16 679	223 461

(En milliers de DH)

LIBELLE	30/06/2018	
	Produits	Charges
Titres	1 436	
Emission	68	
Transmission d'ordres	983	
Autres	385	
Compensation et règlement-livraison	-	
Gestion d'actifs conservation fiduciaire	10 455	
Gestion d'actifs	6 803	
Conservation	3 652	
Engagements de prêt	5 855	
Gestion des moyens de paiement	85 207	
Ingénierie financière	-	
Autres	128 639	
Total produits d'honoraires et de commissions	231 592	
Conservation	590	
Compensation et règlement-livraison	-	
Autres	14 261	
Total charges d'honoraires et de commissions	14 851	

GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS (2.4)

(En milliers de DH)

	30/06/2019	30/06/2018
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	30 324	19
Plus values de cession	52 643	258
Moins value de cession	-22 318	-239
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus values de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	30 324	19

MARGE D'INTÉRÊT (2.2)

(En milliers de DH)

	30/06/2019
Sur les actifs financiers au coût amorti	1 102 976
Opérations avec les établissements de crédit	51 494
Opérations internes au Crédit du Maroc	-
Opérations avec la clientèle	1 009 053
Opérations de location-financement	42 429
Titres de dettes	-
Sur les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	58 876
Opérations avec les établissements de crédit	-
Opérations avec la clientèle	-
Titres de dettes	58 876
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-
Autres intérêts et produits assimilés	4 332
Produits d'intérêts	1 166 183
Sur les passifs financiers au coût amorti	182 751
Opérations avec les établissements de crédit	27 676
Opérations internes au Crédit du Maroc	-
Opérations avec la clientèle	155 075
Opérations de location-financement	-
Dettes représentées par un titre	-
Dettes subordonnées	-
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-
Autres intérêts et charges assimilées	76 565
Charges d'intérêts	259 317

(En milliers de DH)

	30/06/2018		
	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	1 033 838	158 110	875 728
Comptes et prêts/emprunts	983 901	151 337	832 564
Opérations de pensions	9 586	6 773	2 813
Opérations de location-financement	40 351	-	40 351
Opérations interbancaires	44 128	11 044	33 084
Comptes et prêts/emprunts	35 440	11 044	24 396
Opérations de pensions	8 688	-	8 688
Emprunts émis par le Groupe	-	76 562	-76 562
Instruments de couverture de résultats futurs	-	-	-
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	-	-	-
Portefeuille de transactions	-	-	-
Titres à revenu fixe	-	-	-
Opérations de pensions	-	-	-
Prêts/emprunts	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	60 378	-	60 378
Actifs détenus jusqu'à échéance	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	1 138 344	245 716	892 628

GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (2.5)

(En milliers de DH)

	30/06/2019	30/06/2018
Dividendes reçus	5 822	6 997
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif détenus à des fins de transaction	25 079	21 388
Plus ou moins values de cessions réalisées sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	2 411	-130
Plus ou moins values de cessions réalisées sur instruments de dette ne remplissant pas les critères SPPI	-	-
Gains ou pertes nets sur actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	72 797	72 814
Résultat de la comptabilité de couverture	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	106 109	101 069

GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES (2.6)

(En milliers de DH)

	30/06/2019	30/06/2018
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	1 682	2
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-	-
Dont dividendes sur instruments décomptabilisés au cours de la période	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 682	2

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 (3.2)

(En milliers de DH)

	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 854 627	-	-	5 452	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de dettes	3 854 627	-	-	5 452	-	-
Actifs financiers au coût amorti	43 934 567	2 168 272	3 701 769	119 722	298 952	3 009 767
Prêts et créances sur les établissements de crédit et banques centrales	4 112 257	-	-	6 651	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	39 822 310	2 168 272	3 701 769	113 071	298 952	3 009 767
Titres de dettes	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers	47 789 194	2 168 272	3 701 769	125 174	298 952	3 009 767
Engagements Hors bilan	4 532 820	150 844	226 880	7 484	46 067	190 806

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	30/06/2019	31/12/2018
Opérations avec la clientèle	-	-
Créances commerciales	7 633 202	8 010 418
Autres concours à la clientèle	31 820 236	30 898 889
Valeurs reçues en pension	1 399 384	1 429 977
Titres reçus en pension livrée	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Créances nées d'opérations d'assurance directe	-	-
Créances nées d'opérations de réassurance	-	-
Avances en comptes courants d'associés	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	3 214 477	2 541 442
Valeur brute	44 067 299	42 880 726
Dépréciations	-3 350 765	-3 405 309
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	40 716 534	39 475 417
Opérations de location-financement	-	-
Location-financement immobilier	687 550	636 462
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	937 501	1 091 018
Valeur brute	1 625 051	1 727 481
Dépréciations	-71 025	-189 943
Valeur nette des opérations de location-financement	1 554 026	1 537 538
Valeur au bilan	42 270 560	41 012 955

TITRES AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	30/06/2019	31/12/2018
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	25 321	32 821
Total	25 321	32 821
Dépréciations	-	-
Valeur au bilan	25 321	32 821

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	30/06/2019	31/12/2018
Établissements de crédit	-	-
Comptes et prêts	2 672 520	3 207 754
dont comptes ordinaires débiteurs non douteux (1)	2 372 464	3 107 747
dont comptes et prêts au jour le jour non douteux (1)	300 056	100 006
Valeurs reçues en pension	1 389 886	1 217 920
Titres reçus en pension livrée	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	49 851	110 347
Valeur brute	4 112 257	4 536 020
Dépréciations	-6 651	-7 013
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	4 105 606	4 529 007
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-
Comptes ordinaires	-	-
Comptes et avances à terme	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Total prêts et créances internes au Crédit du Maroc	-	-
Valeur au bilan	4 105 606	4 529 007

ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	30/06/2019	31/12/2018
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4 105 606	4 529 007
Prêts et créances sur la clientèle	42 270 560	41 012 955
Titres de dettes	25 321	32 821
Valeur au bilan	46 401 486	45 574 783

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES (3.3)

(En milliers de DH)

	30/06/2019			31/12/2018		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	3 849 175	41 491	-	4 433 248	19 916	-
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-	-	-	-	-	-
Total	3 849 175	41 491	0	4 433 248	19 916	0

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES (3.3)

(En milliers de DH)

	30/06/2019	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets Publics et valeurs assimilées	-	2 828 920	21 202	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	1 020 255	372	-
Total des titres de dettes	-	3 849 175	21 575	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-
Total des prêts et créances	-	-	-	-
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	3 849 175	21 575	-
Impôts	-	-	-7 983	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)	-	-	13 592	-

	31/12/2018	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	-	3 639 841	19 760	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	793 407	156	-
Total des titres de dettes	-	4 433 248	19 916	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-
Total des prêts et créances	-	-	-	-
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	4 433 248	19 916	-
Impôts	-	-	-7 369	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)	-	-	12 547	-

AUTRES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (3.5)

(En milliers de DH)

	30/06/2019	31/12/2018
Actions et autres titres à revenu variable	332 695	87 335
Titres de participation non consolidés	54 381	53 282
Total Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	387 077	140 617

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (3.5)

(En milliers de DH)

	30/06/2019	31/12/2018
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 832 720	1 692 297
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	387 077	140 617
Instruments de capitaux propres	44 703	46 896
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	342 374	93 721
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Valeur au bilan	2 219 797	1 832 914
Dont Titres prêtés	-	-

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION (3.5)

(En milliers de DH)

	30/06/2019	31/12/2018
Intruments de capitaux propres	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-
Titres de dettes	1 829 189	1 689 962
Effets publics et valeurs assimilées	1 126 458	1 057 029
Obligations et autres titres à revenu fixe	702 731	632 933
OPCVM	-	-
Prêts et créances	-	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-
Créances sur la clientèle	-	-
Titres reçus en pension livrée	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-
Instruments dérivés	3 532	2 335
Valeur au bilan	1 832 720	1 692 297

ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION (PRENEUR) (3.6)

(En milliers de DH)

	30/06/2019	31/12/2018
Immobilisations corporelles	1 337 019	1 247 315
dont : Droits d'utilisation des contrats de location	119 949	-

PASSIFS AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE (3.6)

(En milliers de DH)

	30/06/2019	31/12/2018
Comptes de régularisation et autres passifs	1 105 292	883 462
dont : Dettes locatives	120 984	-

CONTRATS DE LOCATION - ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION : VARIATION (PRENEUR) (3.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2018	01/01/2019	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	30/06/2019
Immobilier					
Valeur brute	-	104 784	22 644	-146	127 281
Amortissements et dépréciations	-	-	-10 271	146	-10 124
Total Immobilier	-	104 784	12 373	-	117 157
Mobilier					
Valeur brute	-	3 628	95	-	3 723
Amortissements et dépréciations	-	-	-931	-	-931
Total Mobilier	-	3 628	-835	-	2 792
Total Droits d'utilisation	-	108 411	11 538	-	119 949

DÉTAIL DES CHARGES DE CONTRATS DE LOCATION (3.6)

(En milliers de DH)

	30/06/2019
Intérêts et charges assimilées	-259 317
dont : Charges d'intérêts sur dettes locatives	-2 289
Charges générales d'exploitation	-534 299
dont : Charges relatives aux contrats de location court terme et de faible valeur	-17 840
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	-66 937
dont : Dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-11 201

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (3.6)

(En milliers de DH)

	30/06/2019		31/12/2018	
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur en résultat	-	-	-	-
Solde de clôture	697 844	2 324 187	677 218	2 254 168
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	501 278	987 168	483 764	1 006 853
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple	-	-	-	-

PROVISIONS PASSIF (3.7)

(En milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde de clôture au 31.12.2018	280 633	82 594	202 411	-	32 284	597 922
Dotations	5 580	5 531	43 473	-	3 727	58 311
Montants utilisés	1 335	-	-	-	367	1 702
Montants non utilisés repris au cours de la période	116	-	1 527	-	371	2 013
Autres mouvements	-	990	-	-	-	990
Solde de clôture au 30.06.2019	284 762	89 116	244 358	-	35 273	653 509

IMPÔTS EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS (3.8)

(En milliers de DH)

	30/06/2019	31/12/2018
Impôts courants et impôts différés		
Impôts courants	90 700	84 814
Impôts différés	283 362	278 766
Actifs d'impôts courants et différés	374 062	363 580
Impôts courants	94 428	65 677
Impôts différés	195 889	187 506
Passifs d'impôts courants et différés	290 317	253 183
Charge d'impôts courants	184 097	278 623
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-3 829	22 490
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	180 268	301 114
Le taux effectif d'impôt		
Résultat net	301 000	593 982
Charges d'impôt sur les bénéfices	180 268	301 114
Taux d'impôt effectif moyen en %	37,46%	33,64%
Analyse du taux effectif d'impôt		
Taux d'impôt en vigueur en %	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-	-
Imposition forfaitaire	-	-
Différences permanentes	-	-
Changement de taux	-	-
Déficit reportable	-	-
Autres éléments	0,46%	-3,36%
Taux d'impôt effectif moyen	37,46%	33,64%

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (3.9)

(En milliers de DH)

	30/06/2019	31/12/2018
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	10 933	14 722
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Valeur au bilan	10 933	14 722

PASSIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION (3.9)

(En milliers de DH)

	30/06/2019	31/12/2018
Titres vendus à découvert	-	-
Titres donnés en pension livrée	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-
Dettes envers la clientèle	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	-	-
Instruments dérivés	10 933	14 722
Valeur au bilan	10 933	14 722

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

TRANSFERT PAR BUCKETS DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI : PRÊTS ET CRÉANCES CLIENTÈLE (3.2)

[En milliers de DH]

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Bucket 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		Valeur comptable brute	Correction de Valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de Valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a)+(b)
	Valeur comptable brute	Correction de Valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de Valeur pour pertes					
Au 31 décembre 2018	38 262 509	-114 065	2 587 297	-330 595	3 758 401	-3 150 592	44 608 207	-3 595 252	41 012 955
Transfert d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre	57 282	-3 415	-192 696	21 118	135 414	1 575	-	19 278	-
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	-345 192	1 399	345 192	-39 821	-	-	-	-38 422	-
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	460 157	-4 643	-460 157	41 568	-	-	-	36 925	-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	-71 718	267	-156 800	30 683	228 518	-72 626	-	-41 675	-
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	14 036	-438	79 068	-11 311	-93 104	74 201	-	62 451	-
Total après transfert	38 319 790	-117 480	2 394 601	-309 477	3 893 815	-3 149 017	44 608 207	-3 575 974	41 032 233
Variation des Valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes	1 502 519	4 409	-226 329	10 524	-192 047	139 250	1 084 143	154 184	-
Nouvelles production : achat, octroi, organisation...	10 218 165	-23 899	361 121	-73 758	-	-	10 579 286	-97 657	-
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...	-7 285 218	12 789	-483 705	50 880	-121 711	98 338	-7 890 633	162 007	-
Passage à perte	-	-	-	-	-88 513	88 424	-88 513	88 424	-
Modification de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Changements dans le modèle / méthodologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-1 430 428	15 519	-103 745	33 402	18 177	-47 511	-1 515 997	1 410	-
Total	39 822 310	-113 071	2 168 272	-298 952	3 701 769	-3 009 767	45 692 350	-3 421 790	42 270 560
Variations de la Valeur comptable attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) (1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 30 juin 2019	39 822 310	-113 071	2 168 272	-298 952	3 701 769	-3 009 767	45 692 350	-3 421 790	42 270 560
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	-	-	-	-	-	-	-	-	-

INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle de Crédit du Maroc, filiale du Groupe Crédit Agricole S.A., est articulée autour des pôles d'activités suivants :

BANQUE MAROC ET BANQUE OFFSHORE :

comprenant Crédit du Maroc SA, Crédit du Maroc capital, Crédit du Maroc Patrimoine, Crédit du Maroc Assurance, Société Financière et Immobilière Marocaine et Crédit du Maroc Offshore.

SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉES :

comprenant Crédit du Maroc Leasing et Factoring.

Chacun de ces métiers enregistre les charges et produits, actifs et passifs qui lui sont rattachés après élimination des transactions intragroupe.

[En milliers de DH]

Compte de Résultat Juin 2019	Banque Maroc et Banque Offshore	Sociétés de financement spécialisées	Éliminations	Total
Marge d'intérêts	880 193	26 674	0	906 867
Marge sur commissions	224 311	-72	-778	223 461
Produit net bancaire	1 229 803	28 738	-62 888	1 195 653
Charges de fonctionnement	-530 300	-9 508	5 510	-534 299
Résultat d'exploitation	504 655	3 668	-57 379	450 944
Résultat net	322 777	1 065	-22 842	301 000
Résultat net part groupe	322 777	710	-22 842	300 645

Bilan Juin 2019	Banque Maroc et Banque Offshore	Sociétés de financement spécialisées	Éliminations	Total
Total Bilan	56 343 955	1 791 611	-1 905 288	56 230 278
dont	-	-	-	-
Éléments de l'Actif	53 892 064	1 731 773	-1 841 681	53 782 156
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 502 713	-	-282 917	2 219 797
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 849 175	-	-	3 849 175
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5 535 819	2	-1 430 215	4 105 606
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	40 541 878	1 728 682	-	42 270 560
Immobilisations corporelles	1 462 478	3 089	-128 549	1 337 019
Éléments du Passif	44 486 283	1 483 548	-1 430 215	44 539 616
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	2 581 141	1 417 507	-1 410 414	2 588 234
Dettes envers la clientèle	41 905 142	66 041	-19 801	41 951 382
Capitaux propres	5 614 119	147 216	-414 248	5 347 087

ENGAGEMENTS DE PRÊTS, GARANTIES FINANCIÈRES ET AUTRES ENGAGEMENTS AU 30/06/2019

[En milliers de DH]

	Montants notionnels
Engagements de prêt	5 864 584
Donnés :	5 864 584
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	203 962
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	5 603 839
Clientèle de détail	56 782
Reçus :	-
Garanties financières	5 860 977
Données :	5 860 977
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	3 678 440
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	2 168 611
Clientèle de détail	13 926
Reçues :	1 360 567
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	1 360 567
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	-
Clientèle de détail	-
Dérivés de crédit reçus	-
Autres engagements	-
Donnés	-
Reçus	-
Engagements et garanties financières en défaut	-
- Engagements de prêt donnés :	-
- Garanties financières données :	-
- Autres engagements donnés à une autre contrepartie :	-

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire. Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à sa juste valeur à la

date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier. La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la vie économique de l'actif loué.

La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué. Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

(En milliers de DH)

Durée résiduelle	Pour le Bailleur			
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
≤ 1 an	338 036	396 499	21 922	350 813
> 1 an ≤ 5 ans	1 156 564	1 306 760	137 614	1 213 061
> 5 ans	165 706	188 845	5 188	160 892
TOTAL	1 660 306	1 892 104	164 723	1 724 766

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

(En milliers de DH)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	82 564	1 410 482	-	54 295	-	1 547 341
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-	-
Total des actifs	82 564	1 410 482	-	54 295	-	1 547 341
Passifs : dépôts et emprunts	650 882	19 801	-	-	-	670 683
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	3 184	-	-	-	3 184
Autres passifs	58 232	54 963	-	-	-	113 195
Total des passifs	709 114	77 948	-	-	-	787 062
Garanties émises par le groupe	207	-	-	3 017 956	-	3 018 162
Garanties reçues par le groupe	147 363	-	-	-	-	147 363
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-

Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	9 660	30 386	-	-	-	40 047
Charges d'intérêts	1 312	25 692	-	-	-	27 004
Honoraires et commissions	-	74	-	-	-	74
Autres charges	8 348	4 620	-	-	-	12 968
Total des produits dont :	-	2 865	-	-	-	2 865
Produits d'intérêts	-	-	-	-	-	-
Honoraires et commissions	-	-	-	-	-	-
Autres produits	-	449	-	-	-	449
Produits de dividendes	-	2 416	-	-	-	2 416

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

COMPOSITION DU CAPITAL AU 30 JUIN 2019

Au 30 juin 2019, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
Wafa Assurance	1 163 254	10,69	10,69
AUTRES	1 154 496	10,61	10,61
B - ACTIONNAIRES ÉTRANGERS			
CRÉDIT AGRICOLE S.A.	8 563 464	78,70	78,70
Total	10 881 214	100,00	100,00

La valeur nominale des actions est de 100 DH. Ces actions sont entièrement libérées.

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi et qui sont comptabilisés en capitaux propres selon la méthode du SORIE, par contre, pour les avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat de travail, ils continueront à être comptabilisés directement en résultat.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES :

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans.
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.

DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2018, le Conseil de Surveillance décide de proposer aux actionnaires un dividende brut par action de 8 DH, payable soit en action, soit en numéraire, soit par combinaison de ces deux moyens.

	2018	2017	2016
Dividendes (en dirhams)			
Dividende par action	8,00	7,00	10,00
Résultat net par action (en dirhams)			
Résultat net part du groupe par action	54,15	33,58	28,37

- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté (barème),
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considérée comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, elle est traitée comptablement comme un régime à cotisations définies.

INDEMNITÉS DE FIN CONTRAT DE TRAVAIL

Indemnité de départ volontaire

- Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
 - à partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - à partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - de l'âge au moment du départ (barème),
 - de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

(En milliers de DH)

	30/06/2019	31/12/2018
Provisions pour prime de fin carrière	39 762	33 230
Provisions pour indemnité de départ volontaire	36 772	12 039
Provisions pour prime de fidélité	12 429	37 172
Total	88 962	82 441

	30/06/2019	31/12/2018
Taux d'actualisation	2,66%	2,73%

COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux engagements sociaux postérieurs à l'emploi (prime de fin de carrière) en capitaux propres selon la méthode du SoRIE (Statement Of Recognised Income and Expenses).

Les avantages au personnel entrant dans les catégories IAS 19 des autres avantages long terme (Prime de fidélité) et des indemnités de fin de contrat de travail (Prime de départ volontaire) continueront à être comptabilisés en résultat.

L'impact des écarts actuariels sur engagements sociaux à fin Juin 2019 se présente comme suit :

	Brut	ID	Net
Impact Compte de Résultat			
Dotation Provision Engagements Sociaux	-243	90	-153
Impact Capitaux Propres			
Gains et Pertes actuariels/avantages post emploi	27 825	-10 295	17 529

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

LA GOUVERNANCE

Depuis le 24 septembre 1999, le Crédit du Maroc a opté pour une structure de gouvernance duale reposant sur un Directoire et un Conseil de Surveillance, dissociant ainsi les pouvoirs de gestion et de contrôle. Le Directoire dirige et gère la Banque sous le contrôle du Conseil de Surveillance dans les limites du cadre fixé par la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée (la « Loi 17-95 »), la loi 103-12 relative aux établissements de crédits et organismes assimilées (la « Loi Bancaire ») et les statuts de la Banque. Cette organisation répond au souhait d'équilibre des pouvoirs entre les fonctions de direction et de contrôle.

1. LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire et s'appuie sur trois Comités spécialisés : le Comité des Risques, le Comité d'Audit et le Comité de Nomination et de Rémunération.

Le Conseil de Surveillance s'exprime collégalement à l'extérieur de la Banque par des communiqués de presse destinés à l'information du marché.

1.1 Dispositions générales

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance est régi par son règlement intérieur. Il en est de même pour les Comités spécialisés du Conseil de Surveillance. Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance a fait l'objet d'une mise à jour en 2018.

1.2 Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de dix membres. (cf. tableau ci-contre).

1.3 Fonctionnement du Conseil de Surveillance

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur. Il en est de même pour les Comités spécialisés.

a) Rôle et pouvoirs du Conseil de Surveillance en application des dispositions légales et statutaires

Le Conseil de Surveillance nomme les membres du Directoire dont il fixe les principes et les critères de rémunération, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant leur rémunération totale. Il peut les révoquer à tout moment.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire, dans les conditions prévues par la Loi 17-95. A ce titre, une fois par trimestre au moins, le Directoire lui présente un rapport

Prénom et nom	Fonction	Première élection	Dernier renouvellement	Echéance du mandat en cours	Membre d'un Comité
Ismail Fassi-Fihri	Président du Conseil	11/1999	03/2019	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	
François-Edouard Drion ⁽²⁾	Vice-Président du Conseil	10/2017	03/2019	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	C et A
Naziha Belkeziz ⁽¹⁾	Membre du Conseil	11/2015	03/2019	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	R
Nada Biaz ⁽¹⁾	Membre du Conseil	03/2019		AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	C
Philippe Carayol	Membre du Conseil	03/2016	03/2019	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	R
Marc Didier	Membre du Conseil	03/2019		AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	C
Habiba Laklalech ⁽¹⁾	Membre du Conseil	03/2019		AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	A
Olivier Nicolas	Membre du Conseil	02/2019	03/2019	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	A
Gérard Ouvrier-Buffer ⁽³⁾	Membre du Conseil	09/2011	03/2019	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	A et R
Crédit Agricole S.A. représenté par Monsieur Stanislas Ribes	Membre du Conseil	12/2005	03/2019	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	R

(A) Comité d'Audit.

(R) Comité des Risques.

(C) Comité de Nomination et de Rémunération.

(1) Membre indépendant.

(2) Président du Comité de Nomination et de Rémunération.

(3) Président du Comité des Risques. Président du Comité d'Audit.

sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice et dans le délai de trois mois, le Directoire présente au Conseil de Surveillance, aux fins de vérification et de contrôle, les documents prévus par la Loi 17-95. A toute époque de l'année, le Conseil de Surveillance opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

b) Rôle et pouvoirs du Conseil de Surveillance en application du règlement intérieur

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance décrit, d'une part, les modalités d'organisation, le mode de fonctionnement, les pouvoirs et les attributions du Conseil de Surveillance et, d'autre part les règles de déontologie qui s'imposent à ses membres. Il a un caractère purement

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

interne et n'est opposable ni à la Banque, ni aux actionnaires, ni aux tiers. Les règles instituées par le règlement intérieur le sont sans préjudice de celles contenues dans les statuts de la Banque ou imposées par les lois et règlements en vigueur, lesquelles prévalent.

Ainsi, le Conseil de Surveillance :

- définit les orientations stratégiques de la Banque et de ses filiales ainsi que le degré d'aversion aux risques ; il veille à leur mise en œuvre par le Directoire. A cet effet, le Conseil de Surveillance approuve la stratégie de la Banque et de ses filiales, les politiques à moyen et long terme, la politique globale de gestion des risques et le budget annuel ;
- veille à la mise en place d'un dispositif de pilotage, intégré et harmonisé au sein du groupe Crédit du Maroc, assurant une surveillance des activités et des risques des filiales ;
- donne son accord préalable à toute opération stratégique significative se situant hors des orientations approuvées et à toute opération relative à la prise ou la cession de participations dans toutes sociétés créées ou à créer ou l'acquisition ou la cession de tout bien immobilier, dépassant un plafond qu'il fixe au Directoire ;
- nomme le Président du Conseil de Surveillance et, le cas échéant, le Vice-Président du Conseil de Surveillance ainsi que les membres du Directoire et fixe leur rémunération. Conformément aux dispositions statutaires de la Banque, il peut également les révoquer. Il désigne le Président du Directoire et éventuellement le ou les Directeur(s) général(s) ;
- veille à la mise en place d'une procédure formalisée précisant les critères d'indépendance d'un membre du Conseil de Surveillance et à sa mise à jour régulière ;
- procède à l'examen du dispositif de gouvernance, lequel comprend notamment une organisation claire assurant un partage des responsabilités bien défini, transparent et cohérent, des procédures efficaces de détection, de gestion, de suivi et de déclaration des risques auxquels la Banque est ou pourrait être exposée ; il évalue périodiquement l'efficacité du dispositif de gouvernance et s'assure que des mesures correctives pour remédier aux éventuelles défaillances ont été prises et mises en œuvre de manière effective ;
- exerce une surveillance efficace de la gestion par le Directoire des activités de la Banque en s'appuyant sur les travaux des fonctions d'audit interne, de conformité, de contrôle permanent et de gestion et contrôle des risques ;
- s'assure du respect des obligations qui lui incombent en matière de contrôle interne et notamment procède, au moins une fois par an, à l'examen de l'activité et des résultats du contrôle interne ;
- vérifie et contrôle les comptes sociaux et consolidés trimestriels, semestriels et annuels arrêtés par le Directoire ;
- présente à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle un rapport contenant ses observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice ;
- approuve et examine régulièrement les stratégies et politiques régissant la prise, la gestion, le suivi et la réduction des risques auxquels la Banque est ou pourrait être exposée, y compris les risques engendrés par l'environnement économique. En particulier, le Conseil de Surveillance approuve les limites globales de risque et met en place un processus spécifique organisant son information et, le cas échéant, sa saisine en cas de dépassement ;
- est informé régulièrement des dispositifs de maîtrise des risques visant au respect des dispositions légales et réglementaires en ce compris les risques de non-conformité, des règles déontologiques ainsi que des pratiques de sécurité ;
- approuve le plan de continuité de l'activité établi par le Directoire ainsi que les éléments nécessaires audit plan communiqués aux entités opérationnelles et administratives et à la fonction de gestion et contrôle des risques ;
- prend connaissance des travaux réalisés par le Responsable de l'Audit Interne de la Banque ;
- veille à la mise en place d'un système efficace de communication au sein de la Banque sur la stratégie en matière de risques et de niveau d'exposition ;
- veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires

ainsi qu'aux marchés, à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations importantes ;

- s'assure que la Banque entretient des relations régulières avec les autorités de supervision ;
- répartit les jetons de présence alloués par l'Assemblée Générale ;
- veille à l'élaboration, la mise en œuvre et la surveillance d'une politique de rémunération visant à prévenir les conflits d'intérêts et à promouvoir une gestion efficace des risques, notamment pour les membres du Conseil de Surveillance, les principaux dirigeants et les catégories de personnel dont les activités ont une incidence sur le profil de risque de la Banque ;
- revoit régulièrement les résultats du système de rémunération appliqué.

1.4 Les Comités du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a créé, en son sein, trois Comités spécialisés dont il a fixé la composition et les attributions : le Comité d'Audit, le Comité des Risques et le Comité de Nomination et de Rémunération.

Dans le cadre de l'activité de la fenêtre participative, le Conseil de Surveillance, conformément à la Loi Bancaire 103-12, a constitué, au sein du Comité des Risques, un sous-Comité chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques et au sein du Comité d'Audit, un sous-Comité chargé de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne.

Le Conseil de Surveillance peut décider la création de comités permanents et/ou temporaires chargés d'étudier les questions que lui-même ou son Président voudrait soumettre, pour avis, à leur examen destinés à faciliter le bon fonctionnement du Conseil de Surveillance et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions. Il n'existe, à la date du présent Rapport du Conseil, aucun comité de ce type autre que ceux sus-cités.

1.4.1 Comité des risques

Composition

Le Comité des Risques est composé de trois membres au moins désignés en son sein par le Conseil de Surveillance dont au moins le tiers au moins de membres indépendants.

Fonctionnement

Le Comité des Risques se réunit, sur convocation de son Président, au moins une fois par trimestre et avant chaque présentation en Conseil de Surveillance.

1.4.2 Comité d'Audit

Composition

Le Comité d'Audit est composé de trois membres au moins désignés en son sein par le Conseil de Surveillance dont au moins le tiers de membres indépendants.

Fonctionnement du Comité d'Audit

Le Comité d'Audit se réunit, sur convocation de son Président, au moins une fois par trimestre, à l'occasion de chaque arrêté des comptes trimestriel, et avant chaque présentation en Conseil de Surveillance.

1.4.3 Comité de Nomination et de Rémunération

Composition

Le Comité de Nomination et de Rémunération est composé de trois membres au moins désignés en son sein par le Conseil de Surveillance.

Fonctionnement du Comité de Nomination et de Rémunération

Le Comité de Nomination et de Rémunération se réunit sur convocation de son Président. Le Comité de Nomination et de Rémunération peut être consulté à tout moment par son Président ou par le Président du Conseil de Surveillance.

2. LE DIRECTOIRE

2.1 Dispositions générales

Le Conseil de Surveillance désigne le Président du Directoire, ainsi que sur proposition de ce dernier, les autres membres du Directoire pour une durée de quatre années. Les nominations sont soumises, en application de la Loi Bancaire, à Bank Al-Maghrib pour approbation.

Le Directoire présente, une fois par trimestre au moins, au Conseil de Surveillance, un rapport qui retrace les principaux actes ou faits intervenus dans la gestion de la Banque.

Enfin, conformément aux dispositions de la Loi 17-95, le Directoire arrête, chaque année, les comptes de la Banque et établit un rapport de gestion qui est soumis au Conseil de Surveillance et à l'Assemblée générale.

2.2 Composition du Directoire

Le Directoire est composé de deux membres.

Prénom et nom	Fonction	Première élection	Dernier renouvellement	Echéance du mandat en cours
Baldoméro Valverde	Président du Directoire	22/01/2013	21/03/2019	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
Mohamed Kettani Hassani	Membre du Directoire en charge du Pôle Développement	01/06/2016	-	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

2.3 Fonctionnement du Directoire

Le fonctionnement du Directoire est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur.

a) Rôle et pouvoirs du Directoire en application des dispositions légales et statutaires

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre en toutes circonstances, au nom de la Banque, toutes décisions concourant à la réalisation de son objet social et pour faire ou autoriser tous actes de gestion et de disposition, et ce, sous réserve des pouvoirs attribués par la Loi 17-95 et les statuts au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'Actionnaires.

b) Rôle et pouvoirs du Directoire en application du règlement intérieur

Le règlement intérieur du Directoire décrit les modalités d'organisation et le mode de fonctionnement. Il a un caractère purement interne et n'est opposable ni à la Banque, ni aux actionnaires, ni aux tiers. Les règles instituées par le règlement intérieur le sont sans préjudice de celles contenues dans les statuts de la Banque ou imposées par les lois et règlements en vigueur, lesquelles prévalent.

2.4 Comité de Direction générale, Comités spécifiques et cercles managériaux

2.4.1 Comité de Direction générale

Le Directoire a mis en place le Comité de Direction générale composé, à date, de huit membres en ce compris les membres du Directoire. Le Comité de Direction générale se réunit de manière hebdomadaire.

Ses membres, chacun dans son domaine de compétence, assistent le Directoire et assurent la coordination entre les différents pôles de gestion de la Banque en termes de stratégie, de politique de développement et de supervision du fonctionnement de la Banque. Cette collégialité constitue un principe clé de bonne gouvernance.

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

Les huit membres du Comité de Direction générale sont :

Prénom et nom	Fonction	Date de nomination
Baldoméro Valverde	Président du Directoire	2013
Mohamed Kettani Hassani	Membre du Directoire en charge du Pôle Développement	2016
Wafae Bennani	Directeur général adjoint Technologies et Services Clients	2011
Moncef El Harim	Directeur général adjoint Ressources Humaines et Immobilier Groupe	2014
Gérard Biessy-Bonnet	Directeur général adjoint Réseau	2016
Patrice Boccaccini	Directeur général adjoint Corporate Banking et Marketing	2017
	Directeur général adjoint Finances Groupe	2014 à juillet 2017
Karim Diouri	Directeur général adjoint Finances Groupe	2017
	Directeur général adjoint Marketing, Marchés et Digital	2015 à juillet 2017
Didier Falconet	Directeur général adjoint Crédits et Recouvrement	2018

2.4.2 Comités spécifiques

2.4.2.1 Le Comité des crédits

Le Comité des crédits décide des propositions de financement entrant dans le champ de la délégation du Comité des crédits.

2.4.2.2 Le Comité des financements participatifs

Le Comité des financements participatifs présente, pour décision, les dossiers de financements participatifs pour la clientèle de la fenêtre participative de la Banque.

2.4.2.3 Le Comité de gestion des dépôts d'investissement

Le Comité de gestion des dépôts d'investissement décide des (i) taux de partage des profits à appliquer aux différentes catégories de dépôts d'investissement sur la base des simulations opérées par le système informatique pour les périodes futures et (ii) fourchettes de provisions (PER et IRR) à constituer ou des reprises à effectuer par la Banque dans le cadre de la gestion des dépôts d'investissement pour les périodes futures.

2.4.2.4 Le Comité développement

Le Comité développement est un comité de partage d'orientation, de mobilisation et de décision sur les sujets liés au développement et à la communication commerciale pour l'ensemble des marchés.

2.4.2.5 Le Comité efficacité du fonctionnement

Le Comité efficacité du fonctionnement a pour mission d'améliorer le fonctionnement de la Banque dans le sens d'un meilleur service à la clientèle, de la maîtrise des risques opérationnels et des charges.

2.4.2.6 Le Comité tarification

Le Comité tarification a pour rôle la définition de la tarification de la Banque en matière de produits et services et de taux.

2.4.2.7 Le Comité affaires

Le Comité affaires a pour mission de définir une stratégie pour les clients et les prospects sélectionnés par les lignes de clientèle et/ou les métiers à l'occasion de chaque réunion du Comité.

2.4.2.8 Le Comité des flux

Le Comité des flux recense, analyse et mesure les flux des différents canaux de captation, établit des diagnostics et fait des propositions pour optimiser l'utilisation de ces canaux.

2.4.2.9 Le Comité systèmes d'information

Le Comité systèmes d'information a pour mission l'examen du suivi de production et la revue des projets stratégiques.

2.4.2.10 Le Comité immobilier

Le Comité immobilier examine toutes les décisions relatives aux projets immobiliers de la Banque.

2.4.2.11 Le Comité qualité

Le Comité qualité a pour mission le pilotage des actions d'amélioration continue de la qualité des services bancaires.

2.4.2.12 Le Comité RSE

Le Comité RSE a pour mission la validation du portefeuille des actions éligibles à RSE et FRd et le suivi des évaluations des différents plans d'actions inscrits dans la démarche RSE et FRd et des actions menées par la Fondation Crédit du Maroc.

2.4.2.13 Le Comité transformation digitale

Le Comité transformation digitale a pour rôle le partage d'information, la mobilisation et la prise de décisions sur les sujets liés à la transformation digitale de la Banque.

2.4.2.14 Le Comité d'anticipation et de suivi des risques

Le Comité d'anticipation et de suivi des risques a pour mission l'anticipation, le suivi et l'évaluation des engagements sensibles de la Banque.

2.4.2.15 Le Comité de déclassement

Le Comité de déclassement a pour mission de valider les propositions de déclassement, de décider du passage au contentieux des dossiers de crédits en anomalie et de valider les statuts de souffrance et les provisions à constituer.

2.4.2.16 Le Comité de pilotage des risques

Le Comité de pilotage des risques a pour mission le suivi de l'évolution des indicateurs de risques, le suivi des actions correctives décidées et l'examen des résultats des contrôles et des analyses en matière de surveillance des risques.

2.4.2.17 Le Comité juridique

Le Comité juridique passe en revue les dossiers sélectionnés en fonction des critères de montants et/ou de dossiers à risques et prend des décisions concernant le provisionnement des dossiers.

2.4.2.18 Le Comité contentieux

Le Comité contentieux a pour mission de procéder au suivi global du portefeuille dans le temps et de décider d'orientations en matière de recouvrement contentieux.

2.4.2.19 Le Comité de contrôle interne

Le Comité de contrôle interne assure le suivi des dispositifs de contrôle interne et la coordination des fonctions de contrôle (risques, conformité, contrôle périodique).

2.4.2.20 Le Comité de management de la conformité

Le Comité de management de la conformité a pour mission le suivi de la mise en œuvre du programme de contrôle de la conformité et son fonctionnement dans tous les domaines, y compris la Sécurité Financière et les sanctions internationales, la protection de la clientèle et le respect du code de déontologie, ainsi que la prévention de la fraude. Il valide également la déclinaison des directives du Groupe Crédit Agricole S.A. relatives à la conformité et assure le suivi des évolutions réglementaires et la mise en œuvre des dispositions légales et réglementaires.

2.4.2.21 Le Comité NAP (nouvelles activités nouveaux produits)

Le Comité NAP a pour mission de s'assurer que les risques liés (i) au lancement des nouvelles activités et des nouveaux produits ou (ii) à la transformation significative de produits existants ou de process sont bien maîtrisés avant d'autoriser leur mise en marché.

2.4.2.22 Le Comité fraudes

Le Comité fraudes a pour mission le pilotage et l'animation du dispositif de prévention de la fraude et corruption et traite les affaires de fraude externe.

2.4.2.23 Le Comité ressources humaines restreint

Le Comité RH restreint a pour mission le traitement des affaires de fraude interne ou mixte impliquant un collaborateur de la Banque et le traitement des manquements caractérisés au règlement intérieur de la Banque et aux règles éthiques édictées dans la charte et le code éthiques de la Banque.

2.4.2.24 Le Comité sécurité

Le Comité sécurité a pour mission le traitement des sujets relatifs à l'organisation, la gouvernance, les politiques de sécurité de l'information et les plans d'actions de la banque dans le domaine de la sécurité des systèmes d'information, de sécurité des personnes et des biens ou dans le volet du plan de continuité des activités (PCA).

2.4.2.25 Le Comité ressources humaines

Le Comité ressources humaines examine les mouvements et nominations des cadres supérieurs, les politiques des Ressources Humaines de la Banque et identifie les collaborateurs à fort potentiel (plan d'accompagnement, formation, mobilité).

2.4.2.26 Le Comité ALM

Le Comité ALM organise et supervise la fonction actif-passif de la Banque et a pour mission la gestion du risque de liquidité, la gestion du risque de change globale et les orientations de la politique globale de gestion financière : orientations commerciales, la croissance du bilan, etc.

2.4.2.27 Le Comité financier

Le Comité financier examine tous les sujets d'intérêt financier pour la Banque.

2.4.2.28 Le Comité de décision KYC

Le Comité de décision KYC a pour attribution de décider, à la suite de l'analyse menée, de rompre ou de maintenir une relation d'affaires en l'absence de certaines données d'identification ou de documents justificatifs.

2.4.3 Cercles managériaux

Dans le cadre de l'amélioration du rôle et l'implication plus forte du management dans l'accroissement quotidien des performances du Crédit du Maroc, le Directoire a instauré, en 2016, les cercles managériaux suivants : le Carrefour Coordination Mensuel, le Cercle 1 et le Cercle 2.

Ces cercles managériaux ont pour but commun :

- de décliner la stratégie par les différents niveaux de la ligne managériale ;
- de créer un esprit de corps entre managers ;
- de s'informer de la stratégie, sa déclinaison, l'avancement du projet CAP 2020 et des grands projets ainsi que des résultats commerciaux et financiers de la Banque ;
- de développer les compétences professionnelles et le savoir-faire par l'échange d'expériences ;
- de relayer les différentes décisions du Directoire, du Comité de Direction générale et/ou les sujets d'actualité ;
- d'améliorer la communication et les relations entre les services et hiérarchies ;
- de faire remonter toutes informations susceptibles d'avoir un impact sur le fonctionnement de la Banque ;
- de s'assurer que les décisions actées sont valablement appliquées et exécutées ;
- d'accroître l'adhésion des collaborateurs de la Banque et leur degré d'engagement.

1.2-Organisation de la gestion des risques

1.2.1 Le Contrôle Permanent des Risques Groupe

Le Crédit du Maroc, en s'appuyant sur l'expérience de son Groupe d'appartenance, a adopté une gestion centrale de ses risques. Elle est placée sous l'autorité de la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe (DRCPG), dont la mission générale est de « donner au Management de la banque l'assurance que toutes ses activités sont exercées dans des conditions de sécurité acceptable ».

Totalement indépendante des métiers, elle rapporte directement au Président du Directoire et au Conseil de surveillance, via le Comité des Risques.

La DRCPG définit les contrôles liés aux procédures de second niveau, organise les contrôles hiérarchiques ou fonctionnels et les consolide pour obtenir une vision globalisée de la qualité d'exécution de toutes les activités de la banque.

Les risques couverts sont regroupés dans les familles suivantes :

- **Risque de contrepartie** : il correspond au risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés,

- **Risques financiers** :

1. **Risque de marché** : les risques de marché ou risques de variation de prix, représentant les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveau de taux.
2. **Risque de liquidité ou de taux** : risque lié à la liquidité de la banque et à l'évolution des taux,
3. **Risque de contrepartie sur opérations de marché** : risque de crédit lié aux opérations de marché.

- **Risque opérationnel** : Risque lié à l'exécution des opérations. Il comprend les risques informatiques, juridiques, fiscaux, réglementaires et commerciaux.

Le Contrôle Permanent qui couvre l'ensemble des risques

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

définis par les accords de Bâle 2, est organisé autour de la Direction des Contrôles Permanents (DCP).

1.2.2 L'Audit et l'Inspection

La Direction de l'Audit et de l'Inspection assure la fonction d'audit interne en réalisant des missions de contrôle périodique sur pièce et sur place dans les différentes unités et directions constituant la Banque. Elle est chargée d'évaluer la maîtrise globale des différents risques et de faire des propositions d'actions correctives. Elle exerce ses travaux en toute indépendance et rapporte à ce titre directement au Comité d'Audit.

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

2.1 RISQUE DE CRÉDIT

Politique générale

La politique de crédit du Crédit du Maroc s'inscrit dans le cadre de principes généraux et dans le respect des normes édictées par le régulateur et par le groupe d'appartenance Crédit Agricole SA.

Elle couvre les aspects relatifs à la déontologie, l'indépendance, la responsabilité, la collégialité des décisions, la maîtrise et le suivi des risques, la rémunération des opérations, etc.

Elle est revue chaque année, dans le cadre de la stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et fixe des limites opérationnelles en termes de segment de clientèle, de secteurs d'activité, de concentration, etc.

Cette stratégie est présentée par le Directoire au Conseil de surveillance qui la valide.

Dispositif de décision et de gestion des risques

Etude et décision

Le processus de décision découle des pouvoirs détenus par le Président du Directoire et des subdélégations qu'il a distribué aux acteurs, selon un mode intuitu-personae, décliné en fonction des marchés. Au-delà des limites subdélégées, les décisions sont prises par le Comité des crédits dont les décisions sont collégiales.

Le processus de décision est géré par un applicatif informatique centralisé et intégré qui détermine en fonction de normes et de critères paramétrés, les niveaux de délégation requis. Les décisions en faveur des clients professionnels et entreprises nécessitent un double regard de la ligne commerciale et des risques.

Les filiales ont recours à un avis des lignes spécialisées du Crédit du Maroc qui conditionne l'octroi.

Les demandes de crédit formulées par les lignes commerciales sont formalisées et documentées en application des règles du régulateur et des normes de la banque.

Mise en place - Garanties

La mise en place des crédits est opérée après vérification du respect des conditions d'octroi.

La gestion des dossiers de garanties est centralisée.

Surveillance des risques et déclassement des créances

Elle est à la charge d'une structure dédiée et indépendante, appuyée par des correspondants dans les différents marchés et dans les régions.

Cette structure qui dispose d'un accès à tous les systèmes d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Elle organise sur la base d'indicateurs internes un suivi rapproché des créances sensibles qui est opéré par un Comité mensuel dédié.

Elle identifie les créances qui relèvent du déclassement en « souffrance », selon les critères édictés par le régulateur en la matière et les provisionne en conséquence. Ces décisions sont validées par un Comité dédié pour assurer une parfaite couverture des risques et conformité aux normes réglementaires.

Recouvrement

Pour le marché Retail et PRO/TPE, le réseau réalise le recouvrement du premier impayé sur les clients segmentés

risque faible et sur les débits jusqu'à 30 jours de retards. Les structures centrales de recouvrement prennent en charge le recouvrement dès le premier impayé sur les clients segmentés risque moyen et élevé ainsi que le débit dès 30 jours de retard.

Pour le marché PME/PMI et Grandes Entreprises, il est assurée par les chargés d'affaires avec, selon les cas et sur décision de comité dédié ou à la demande de la ligne commerciale, l'appui d'une structure centrale dédiée au Recouvrement et Restructuration de créances.

Si le dossier passe en « Compromis » il est pris en charge par la Direction du Recouvrement qui poursuit le recouvrement et opère en parallèle les poursuites judiciaires.

Tout le processus de décision et de surveillance des risques est traçable et auditable.

Notation interne

Le Crédit du Maroc dispose d'un système de notation. Il couvre toutes les créances entreprises (PME/PMI, Grandes entreprises et entreprises des secteurs de la promotion immobilière et de l'hôtellerie), sauf les banques et les institutions financières qui disposent d'une notation spécifique en relation avec le groupe d'appartenance et qui font l'objet de notation par la maison mère Crédit Agricole SA.

Le système de notation du Crédit du Maroc est conforme aux préconisations de Bâle 2. Il est uniforme sur l'ensemble du périmètre du groupe Crédit Agricole.

Le système repose sur **une appréciation quantitative et qualitative**. Il fait intervenir les différents acteurs du processus de décision : les chargés d'affaires, les risques et les décisionnaires.

Le système de notation du Crédit du Maroc est backtesté annuellement.

Pour la Banque de Réseau, tous les crédits à la consommation sont soumis à un score d'octroi soit propre au Crédit du Maroc, ou soit celui du partenaire Wafasalaf et ce, en fonction de critères bien définis.

Grille de notation Corporate :

Elle comporte 13 échelons de A à E, avec des échelons intermédiaires, pour les contreparties saines et 2 échelons F et Z, pour les contreparties en défaut, dont le dernier pour les contreparties en recouvrement juridique.

Ces échelons sont compatibles avec les échelles de notation des principales sociétés de rating internationales : Standard&Poor et Moody's.

Délégation :

La notation est un élément essentiel du processus de décision. Elle conditionne le niveau de délégation.

Risques sensibles : Les contreparties présentant des signes de fragilités sont suivies dans le cadre du comité mensuel d'anticipation et de suivi des Risques Sensibles sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs.

2.2 RISQUE DE MARCHÉ

Les activités de marché sont encadrées par des limites globales et opérationnelles définies dans le cadre de la stratégie risques de la banque.

Le format de limites, qu'elles soient globales ou opérationnelles, sont de trois natures : quantitative (VaR, Stress, sensibilités détaillées), qualitatif (produits autorisés, devises autorisées, maturité max...) et des seuils de perte. Les sets de limites concernent les activités de la direction marchés des capitaux dont le rôle est d'assurer des opérations d'intermédiation avec la clientèle (Activités FX, obligataires, prêts/emprunts, Repos) ainsi que les activités de marché de la trésorerie de la banque.

Organisation de la filiale :

Les activités de marchés sont organisées en trois domaines indépendants :

Le Front Office :

Le Front Office est littéralement l'interface de la banque avec le marché. Il centralise et traite tous les besoins de la banque et de ses clients en termes de couverture et financement. Il engage la banque dans le respect des limites internes de marché, des limites réglementaires et des lignes de crédit qui lui sont accordées.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction de

l'Internationale et des Activités de Marché du pôle Développement.

Le Middle Office :

Le Middle Office assure les contrôles et le respect des limites fixées par les Risques.

Le Back-Office :

Le Back Office suit le traitement post-marché des opérations : confirmation, paiement, règlement - livraison et comptabilité.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction des Services Bancaires à la Clientèle.

Le PCRMF (Pôle Contrôle des Risques de Marché et Financier) :

En matière de suivi et de contrôle des activités de Marché, le PCRMF, a en charge :

- le suivi du respect des limites, que celles-ci soient quantitatives (niveaux de risque), qualitatives (instruments, devises ou maturités autorisés) ou relatives aux niveaux de perte tolérée ;
- le traitement des dépassements (analyse des raisons, mode et délai de régularisation...);
- la surveillance des risques et des résultats en liaison avec l'évolution des marchés ;
- l'analyse et le contrôle des P&L de gestion ;
- la production et le contrôle de la qualité des indicateurs de risques ;
- le Back testing de la VaR (Value at Risk) ;
- la production et l'analyse des stress scenarii ;
- la vérification des données de marché ;
- la vérification que le Back Office s'est assuré de la cohérence des stocks entre outil Front Office et données comptables ;
- la production et analyse des états de suivi de l'exposition aux risques.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction Contrôle Central des Risques.

Le suivi des risques doit être effectué aux différents niveaux de l'établissement avec des séparations de pouvoir entre le front office, le middle office, le back office, les risques et le contrôle financier, autrement dit entre ceux qui passent les ordres et ceux qui les contrôlent.

Ainsi, cette organisation permet :

- de s'assurer en permanence du respect des procédures, des normes et des limites mises en place ;
- d'analyser les causes du non-respect éventuel des procédures et des limites ;
- d'informer les entités et / ou les personnes désignées à cet effet de l'ampleur des dépassements et des actions correctrices qui sont proposées ou entreprises ;

En termes d'outils informatiques, la banque dispose d'un système front-to-back Arpson avec des fonctionnalités de suivi des risques et de calcul des résultats. Le Pôle Contrôle des Risques de Marché et Financier a accès à ces informations et dispose d'outils complémentaires pour mener à bien ses analyses.

Principaux risques et dispositif de contrôle :

Les risques de marché ou risques de variation de prix, représentent les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveaux de taux.

Risques de taux : Ils représentent les risques d'encourir des pertes suite aux variations du niveau absolu du taux d'intérêt, d'un spread entre deux courbes de taux ou de la déformation de la courbe. Il existe plusieurs composantes pour ce risque : risque directionnel, risque de pente et risque de base ou de spread.

Ce risque concerne le trading sur titres et la trésorerie. Il est encadré par un dispositif de limites quantitatives (VaR, Stress, nominal et sensibilités détaillées).

Risque de change : C'est le risque d'encourir des pertes suite aux variations du cours des devises étrangères par rapport à la monnaie de référence ou monnaie locale.

Les positions sont encadrées par des limites réglementaires et des limites internes (VaR, Stress, nominal individuelle et globale, Loss alert...).

Risques liés aux défauts : une part importante des risques pris par les établissements financiers sur les marchés se trouve liée aux événements de défauts (défaillance d'une ou

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

plusieurs contreparties, risque de non-transfert...).

Les opérations de marché peuvent générer :

- des risques de règlement/livraison ;
- des risques de variation.

Une transaction peut comporter un seul de ces risques ou une combinaison de deux ou trois. Une opération de change à terme génère des risques de variation et de livraison.

En effet, si l'un des intervenants fait défaut alors que l'autre contrepartie a déjà rempli ses propres obligations, à savoir ; livrer des fonds, alors la perte porte sur la totalité du montant (nominal) de la transaction (à la livraison), c'est le risque de livraison ou non concomitance des flux échangés.

Ce risque affecte le change (comptant et terme), les swaps de change (swaps de trésorerie ou cambiste). Pour les opérations sur tires (ferme ou temporaire), ce risque n'existe pas du fait que les transactions sont effectuées via un système DVP (Delivery Versus Payment).

Si par contre la défaillance intervient entre la négociation et la livraison, alors la perte potentielle correspond à la variation du cours de change entre le cours négocié et le cours prévalant sur le marché au moment où il faut trouver une nouvelle contrepartie de remplacement, il s'agit du coût de remplacement et c'est le risque de variation.

Ces risques sont encadrés par des limites individuelles sur les contreparties y compris les correspondants de la salle des marchés et accordées par la banque dans le cadre de l'étude de risque annuelle.

Le calcul des consommations de VaR (Value at Risk) du CDM est réalisé via l'outil de Consolidation du Groupe (Global View Risk) alimenté en données de risques de marché (vecteurs de sensibilités, positions de change, courbe de taux MAD) par les outils de CDM.

Aussi, les stress globaux selon les méthodologies du Groupe sur ces activités sont calculés hebdomadairement via l'outil Groupe.

Enfin, les résultats quotidiens des activités de trading (sur bonds et sur le change) sont alimentés dans l'outil Groupe (CADRE) et la VaR fait l'objet d'un back-testing.

Mise en conformité par rapport à LBF / Volcker :

Dans le cadre de la mise en conformité avec les exigences de LBF/Volcker (Loi Bancaire Française / Volcker rules), une réorganisation des portefeuilles et centres de profits (découpage des activités par desk) a été mise en place en phase avec l'arborescence risques. Cette réorganisation assure une séparation entre le banking book (ALM & activités de trésorerie) et les activités de la direction des marchés de capitaux (DMC) dont le rôle est d'assurer des opérations d'intermédiation avec la clientèle.

2.3 RISQUES OPÉRATIONNELS

Le Crédit du Maroc a adopté la définition issue des recommandations de Bâle 2 pour le risque opérationnel. Il s'agit des pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus.

Dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par la banque vise à identifier l'ensemble des sources de risques majeurs en vue de les couvrir (fraude interne, fraude externe, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, clients produits et pratiques commerciales, dommages aux actifs corporels, dysfonctionnements de l'activité et des systèmes, exécution livraison et gestion des processus).

1. Les principaux enjeux

- la maîtrise du coût des risques opérationnels ;
- la prévention des grands risques ;
- l'optimisation de la couverture des risques ;
- l'intégration du triple impact réglementaire à savoir le pilotage par les fonds propres, la supervision réglementaire et la communication financière.

2. Les composantes du dispositif

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre s'articule autour de quatre composantes :

La Composante organisationnelle :

La surveillance des risques opérationnels est confiée à une entité relevant des Risques et contrôles permanents, structure faitière du dispositif de contrôle interne de la banque.

Le système d'audit interne vérifie périodiquement que le dispositif de gestion des risques opérationnels est mis en œuvre avec efficacité au niveau de l'ensemble de l'établissement.

Le Directoire assure un suivi régulier de la situation des risques via le Comité de Contrôle Interne présidé par le Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance, via le Comité d'Audit et le Comité des Risques, est informé des risques importants et s'assure de la prise en compte de ces risques.

La composante qualitative :

Elle permet d'évaluer et de prévenir les risques à travers la cartographie des risques opérationnels.

La composante quantitative :

Elle permet de mesurer et surveiller le coût du risque et les incidents à travers le suivi des pertes et la mise en place d'un dispositif d'alerte.

La composante d'allocation de fonds propres :

Par prudence, l'établissement a retenu une allocation des fonds propres basée sur la méthode « indicateurs de base » avec l'objectif d'évoluer rapidement vers la méthode « standard ».

3. Sécurité des systèmes d'information

La sécurité des systèmes d'informations est assurée avec la mise en place d'une politique de sécurité et d'un dispositif de contrôle permanent. Des tests annuels d'intrusions et de vulnérabilité, ainsi que des évaluations de la sécurité des systèmes d'informations sont réalisés.

4. Plan de Continuation des Activités

Pour assurer la continuité des activités de la banque en cas de sinistre, l'établissement dispose d'un Plan de Continuité d'Activités (PCA), composé :

- d'un Plan de Secours informatique pour secourir les services informatiques critiques ;
- d'un Plan de Repli Utilisateurs avec aménagement d'un site de repli devant servir en cas de sinistre ;
- d'un dispositif de gestion de crise ;
- d'un dispositif de continuité d'activité spécifique au scénario de pandémie grippale.

Ce PCA est régulièrement testé et amélioré.

5. Prestations de services essentielles externalisées

Elles sont encadrées par un dispositif spécifique.

Les Conventions de services comprenant des indicateurs de qualité ont permis à l'établissement d'intégrer le suivi de ces activités dans le dispositif de contrôle interne.

2.4 GESTION ACTIF - PASSIF

La démarche de la gestion Actif-Passif (ALM) est une démarche d'identification, de mesure, de contrôle et de couverture des risques financiers pouvant affecter le bilan de la banque.

Il s'agit principalement des risques de liquidité, de taux et de change.

Gouvernance :

Au Crédit du Maroc, la gestion Actif-Passif est assurée par la fonction ALM qui rapporte à la Direction Finances Groupe et au comité ALM.

Risque de taux d'intérêt global

C'est le risque de voir les résultats de la banque affectés défavorablement par les mouvements de taux d'intérêt. Ces mouvements ont une influence sur les rémunérations et les coûts générés par les produits et instruments financiers (actifs, passifs et instruments de hors bilan), dont dispose la banque. En conséquence, leurs mouvements ont un impact direct sur le résultat généré mais aussi sur la valeur actuelle des différents revenus futurs.

Il convient donc d'appréhender correctement la manière dont les mouvements de la courbe des taux peuvent impacter les marges de la banque.

L'approche en taux a pour objectif de mesurer in fine, l'exposition des résultats de la banque aux fluctuations

des taux d'intérêt du marché. Elle s'intéresse donc exclusivement aux encours dont les taux resteront fixes sur une période donnée ; les encours corrélés aux taux du marché n'étant pas exposés à ce type de risque.

Un dispositif d'encadrement et de contrôle a été mis en place au Crédit du Maroc. Des limites en volume ont été fixées. Elles sont basées sur le calcul de gaps de taux, définis comme étant la différence entre les ressources et les emplois par maturité exposés au risque de taux.

Le risque de liquidité

Il représente pour la banque l'éventualité de ne pas pouvoir faire face, à un instant donné, à ses engagements ou à ses échéances. Le risque de liquidité se traduit donc à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements.

Il apparaît lorsque des besoins inattendus sont subis par la banque et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Le risque de liquidité se situe à trois niveaux :

Funding risk : risque qui se traduit par la nécessité d'obtenir de nouvelles ressources lorsqu'une des ressources dont la banque disposait par le passé n'est plus disponible (par exemple lors de retrait massif sur les dépôts à vue).

Time risk : risque qui apparaît lorsque la banque ne peut obtenir des rentrées d'argent pourtant attendues (par exemple, incapacité de remboursement d'un prêt par un client).

Call risk : risque relatif à l'obtention de nouvelles ressources (suite par exemple à des emprunts importants sur des lignes de crédits).

L'approche en liquidité met en évidence la situation de transformation de la banque. Elle permet de mesurer les besoins de funding à court, moyen et long terme ou l'importance des excédents de liquidité à replacer par type de maturité.

Tous les produits de bilan sont traités en fonction de leur échéance finale, sans tenir compte de la nature du taux.

Afin de mieux appréhender la gestion de la liquidité courante du Crédit du Maroc, un comité mensuel de coordination de trésorerie a été mis en place. Par ailleurs, le comité ALM a défini des limites visant à encadrer le déficit de la trésorerie résiduelle. Un programme d'émission de certificats de dépôt a également été lancé depuis 2007 afin de mieux accompagner le plan de développement de la banque.

Conventions d'écoulement :

Les conventions ALM sont destinées à prendre en compte des phénomènes économiques ou comportementaux hautement probables permettant d'affiner l'analyse du risque. Un dossier exhaustif de documentation des conventions a été élaboré et puis validé par le comité ALM.

Le Crédit du Maroc procède à des mises à jour régulières des conventions. Celles-ci sont nécessaires dans la mesure où elles garantissent une meilleure adéquation de l'analyse avec l'évolution du marché et des comportements de la clientèle. Ces mises à jour visent également à se conformer davantage à la réglementation en vigueur, notamment en matière de taux d'intérêt (Modalités d'indexation des taux révisables et des taux réglementés).

Système de mesure :

Le pilotage des risques financiers est géré par ATLAS, outil développé en collaboration avec le Groupe Crédit Agricole S.A. Il est opérationnel depuis 2008.

APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE BÂLE

L'accord de Bâle 2 repose sur 3 piliers :

Pilier 1 : Calcul des exigences minimales en fonds propres. Il couvre trois types des risques : Risque de crédit, Risque opérationnel et Risque de marché. Plusieurs méthodes sont proposées aux banques selon les risques, notamment « standard » et « notation interne », pour les risques de crédit, « indicateur de base », « standard » et « standard avancé », pour le risque opérationnel.

Pilier 2 : Dispositif sur les processus de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes.

Pilier 3 : Dispositif sur la discipline de marché imposant une transparence accrue en matière d'information sur les publications financières et sur les risques.

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

Dès la publication des textes par le Régulateur, le Crédit du Maroc a engagé un chantier de mise en conformité avec les dispositions réglementaires.

Pour le pilier 1, le Crédit du Maroc a opté pour la méthode « standard » en ce qui concerne le risque de crédit, la « Méthode de base » pour le risque opérationnel.

La banque a engagé un large chantier pour lui permettre de produire dans les délais impartis par le Régulateur, le ratio de solvabilité aux nouvelles normes. Pour cela, elle a acquis, un calculateur « Fermat » qui assure la production depuis fin 2007, et qui a été remplacé par l'outil « Risk Authority » de Moody's à partir de décembre 2017.

Parallèlement la banque a engagé les chantiers relatifs au pilier 2, pour l'application des textes réglementaires de la Banque Centrale.

PERSPECTIVES

Le Crédit du Maroc, en étroite relation avec le Groupe CA.SA, compte poursuivre la mise en œuvre de l'usage des indicateurs bâlois avancés, qui entraîneront de profonds changements dans la conduite des activités.

Ces changements visent notamment à :

- adapter la politique d'allocation des fonds propres aux activités ;
- mieux prendre en compte les évolutions dans les processus d'octroi (consommation des Fonds propres, rentabilité, coût du risque, etc...) ;
- garantir la fiabilité des informations sur les risques, etc...
- Renforcer la capacité d'anticipation des risques.

Les processus impactés ont été identifiés et les chantiers nécessaires à leur adaptation seront engagés selon un planning établi par une équipe projet et validé par le Comité de pilotage des risques, présidé par le Président du Directoire.

GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES DU GROUPE

Le troisième pilier de l'accord de Bâle vise à promouvoir la discipline du marché à travers la publication d'un ensemble de données venant compléter la communication financière. L'objectif de cette communication est de permettre aux acteurs du marché d'apprécier les éléments d'information essentiels sur les fonds propres, les expositions aux différents types de risques, le pilotage interne des fonds propres et, par conséquent, l'adéquation des fonds propres du groupe Crédit du Maroc à son profil de risque.

5.1. COMPOSITION DES FONDS PROPRES

Le groupe est tenu de respecter sur base individuelle et consolidée un ratio sur fonds propres de base au moins égal à 8,0% (incluant un coussin de conservation de 2,5%), un ratio sur fonds propres de catégorie 1 au moins égal à 9,0% et un ratio sur total fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 au moins égal à 12,0%.

Les fonds propres prudentiels du groupe Crédit du Maroc sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2.

Les fonds propres de catégorie 1 sont déterminés à partir des fonds propres de base et des fonds propres additionnels en tenant compte des retraitements prudentiels. Ces retraitements consistent principalement en l'anticipation des dividendes à distribuer, de la déduction des écarts d'acquisition et des actifs incorporels ainsi que des participations ne figurant pas dans le périmètre de consolidation et détenues dans le capital des établissements de crédit et assimilés au Maroc et à l'étranger et des entités exerçant les opérations connexes à l'activité bancaire au Maroc et à l'étranger ainsi que des filtres prudentiels.

Les fonds propres de catégorie 2 sont composés essentiellement de dettes subordonnées dont l'échéance initiale est d'au moins 5 ans. Une décote de 20% annuellement est appliquée aux dettes subordonnées de maturité résiduelle inférieure à 5 ans.

5.2- RATIO DE SOLVABILITÉ

Au 30 juin 2019, les ratios du Groupe se présentant comme suit :

Evolution Ratio de solvabilité

(en milliers de dirhams)

	30/06/2019	31/12/2018
Fonds propres de catégorie 1	5 023 151	4 741 212
Total fonds propres	6 449 055	6 268 171
Risques pondérés	43 291 900	41 898 981
Ratio sur fonds propres de base (T1)	11,60%	11,32%
Ratio de solvabilité	14,90%	14,96%

5.3. EXIGENCE EN FONDS PROPRES ET ACTIFS PONDÉRÉS DU GROUPE CRÉDIT DU MAROC

Les risques pondérés sont calculés en approche standard pour les risques de crédit, de contrepartie et les risques du marché et en méthode d'indicateurs de base pour les risques opérationnels.

	Pilier I	
	Risque couvert	Méthode d'évaluation et de gestion
Risque de crédit	X	Méthode standard
Risque de marché	X	Méthode standard
Risque opérationnel	X	BIA (Basic Indicator Approach)

Détail et variation des RWA

(en milliers de dirhams)

	juin-19		déc-18		Variation	
	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres
Risque de crédit	38 767 059	3 101 365	37 347 437	2 987 795	1 419 622	113 570
Dont Souverain	22 657	1 813	26 031	2 082	-3 374	-270
Dont Établissements	3 677 896	294 232	3 339 212	267 137	338 685	27 095
Dont Entreprises	31 963 886	2 557 111	31 114 232	2 489 139	849 655	67 972
Dont Clientèle de détail	8 034 891	642 791	7 461 130	596 890	573 761	45 901
Risque de Marché	310 062	24 805	393 992	31 519	-83 930	-6 714
Risque Opérationnel	4 214 778	337 182	4 157 553	332 604	57 225	4 578
Total	43 291 900	3 463 352	41 898 981	3 351 919	1 392 918	111 433

1. Risque de crédit

Le montant du risque de crédit pondéré est calculé en multipliant les éléments d'actifs et du hors bilan par les coefficients de pondération prévus par la réglementation. Le risque de crédit dépend essentiellement de la nature de l'engagement et de la contrepartie.

Le risque pondéré est calculé à partir de l'exposition nette atténuée par les garanties ou les suretés et pondérée par le taux de pondération.

Les engagements hors bilan sont également pondérés par le facteur de conversion risque crédit.

2. Risque de marché

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes liés aux variations des prix de marché. Ils recouvrent :

- les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- le risque de change et le risque sur produits de base encourus pour l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Le risque de marché est composé du :

- Risque de taux d'intérêt

Le calcul du risque de taux d'intérêt concerne les produits de taux faisant partie du portefeuille trading. Celui-ci est la somme du risque général de taux et risque spécifique de taux.

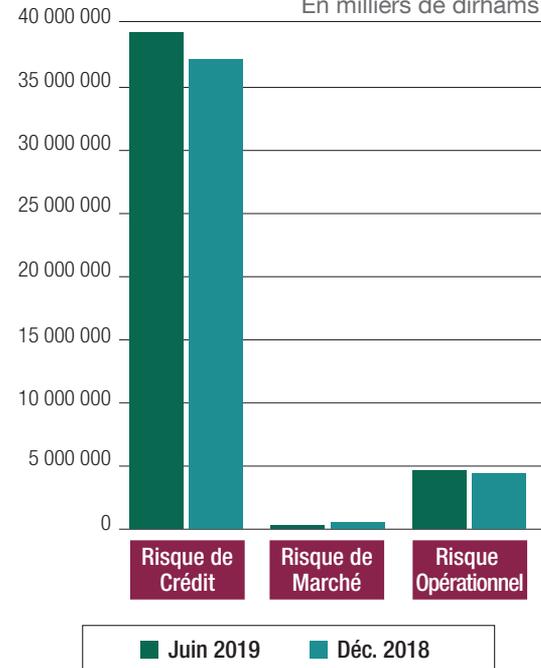
Le calcul des exigences en fonds propres au titre du risque de taux d'intérêt général se fait selon la méthode de l'échéancier. Le risque spécifique est calculé à partir de la position nette, sa pondération dépend de la nature de l'émetteur du titre et de la maturité.

- Risque sur titres de propriété

Le calcul du risque sur les titres de propriété concerne : les positions sur actions, options sur actions, futures sur

Évolution des risques pondérés du Crédit du Maroc

En milliers de dirhams



actions, options sur index, autres dérivés avec comme sous-jacent une action ou un index. Celui-ci est la somme du risque général sur titre de propriété et du risque spécifique sur titre de propriété.

L'exigence en fonds propres au titre du risque général sur titres de propriétés représente 8% de la position nette globale.

Le risque spécifique est calculé sur la position globale en appliquant les pondérations listées par le régulateur suivant la nature de l'actif.

- Risque de change

L'exigence en Fonds propres au titre du risque de change est calculée lorsque la position nette globale dépasse 2% des capitaux de base. La position nette globale correspond à la position la plus forte entre la somme des positions courtes et celle des positions longues pour la même devise.

Détail Risque de marché

(en milliers de dirhams)

Exigences en fonds propres	30/06/2019	31/12/2018
Risque de taux	18 828	17 471
Risque spécifique de taux	931	2 248
Risque général de taux	17 897	15 223
Risque de change	5 977	14 048
Total	24 805	31 519

3. Risque opérationnel

Le risque opérationnel est calculé à l'aide des PNB annuels des trois derniers exercices en utilisant la méthode des indicateurs de base.

L'exigence en fonds propres est 15% x la moyenne du PNB des trois derniers exercices.

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES CONSOLIDÉS)



Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca



PwC Maroc
35, Rue Aziz Bellal
Casablanca

CREDIT DU MAROC

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2019

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit Du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc) comprenant le bilan et le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2019. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 5.347.087, dont un bénéfice net de KMAD 301.000, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque, arrêtés au 30 juin 2019, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 26 juillet 2019

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
20360 Casablanca
Tél.: 05 22 43 34 25
Fax: 05 22 43 34 00

Abdou Souleye Diop
Associé

PwC Maroc

PwC Maroc SARL
35, Rue Aziz Bellal, Maarif 20330 - Casablanca
T: +212 (0) 528 33 34 00 - Fax: +212 (0) 522 25 00 70
RC 169167 - TP: 35272761
IF 01106705 - CNSS 7567045

Mohamed Rqibate
Associé

COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2019

BILAN AU 30 JUIN 2019

(En milliers de DH)

ACTIF	30/06/2019	31/12/2018
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 436 816	1 751 520
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 882 669	5 531 751
. À vue	679 264	897 583
. À terme	4 203 404	4 634 168
Créances sur la clientèle	39 555 022	38 559 628
. Crédits de trésorerie et à la consommation	14 379 308	13 865 916
. Crédits à l'équipement	6 266 373	6 122 298
. Crédits immobiliers	16 367 830	15 963 081
. Autres crédits	2 541 511	2 608 333
Créances acquises par affacturage	670 740	694 941
Titres de transaction et de placement	5 725 080	6 207 315
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 918 643	4 680 680
. Autres titres de créance	1 739 805	1 460 503
. Titres de propriété	66 632	66 132
Autres actifs	486 791	257 834
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	317 219	469 412
. Participations dans les entreprises liées	271 599	271 599
. Autres titres de participation et emplois assimilés	45 620	197 813
. Titres de Moudaraba et Mouchraka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	189 214	187 190
Immobilisations corporelles	922 052	979 672
Total de l'Actif	54 185 604	54 639 263

(En milliers de DH)

PASSIF	30/06/2019	31/12/2018
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	9	81
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 355 706	2 139 648
. À vue	488 605	358 483
. À terme	867 101	1 781 165
Dépôts de la clientèle	41 744 066	41 371 657
. Comptes à vue créditeurs	27 182 922	27 054 732
. Comptes d'épargne	9 706 399	9 525 044
. Dépôts à terme	3 486 305	3 795 207
. Autres comptes créditeurs	1 345 377	996 674
. Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	23 063	-
Titres de créance émis	2 502 630	2 930 180
. Titres de créance négociables	2 502 630	2 930 180
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	795 839	623 222
Provisions pour risques et charges	1 251 642	1 187 197
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	1 780 885	1 767 576
Écarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	2 625 959	2 625 959
Capital	1 088 121	1 088 121
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	818 573	575 088
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	222 173	330 535
Total du Passif	54 185 604	54 639 263

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 30/06/2019

(En milliers de DH)

HORS BILAN	30/06/2019	31/12/2018
ENGAGEMENTS DONNÉS	13 430 213	13 376 965
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4 774 523	4 802 654
Engagements de garantie d'ordre d'établis. de crédit et assimilés	4 828 434	4 581 290
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 827 256	3 993 021
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	1 646 021	1 621 808
Engagements de financement reçus d'établis. de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établis. de crédit et assimilés	1 646 021	1 621 808
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

LIBELLE	30/06/2019	30/06/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 463 661	1 426 741
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements	75 684	68 792
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	973 806	967 772
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	58 876	60 413
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	62 035	50 266
Produits sur titres de Moudaraba et moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	186 569	181 411
Autres produits bancaires	106 691	98 087
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	319 472	308 051
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements	16 458	11 700
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	154 598	157 076
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	75 706	76 562
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	72 711	62 712
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	1 144 189	1 118 690
Produits d'exploitation non bancaire	16 478	5 362
Charges d'exploitation non bancaire	8 352	1
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	601 914	577 184
Charges de personnel	346 457	328 088
Impôts et taxes	13 992	14 352
Charges externes	177 572	170 269
Autres charges générales d'exploitation	1 632	2 007
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	62 260	62 467
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	436 010	763 494
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	250 924	325 269
Pertes sur créances irrécouvrables	88 580	240 371
Autres dotations aux provisions	96 507	197 855
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	276 038	591 358
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	232 422	521 867
Récupérations sur créances amorties	21 207	13 263
Autres reprises de provisions	22 409	56 229
RÉSULTAT COURANT	390 428	374 732
Produits non courants	162	87
Charges non courantes	24 569	27 015
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	366 022	347 803
Impôts sur les résultats	143 849	142 720
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	222 173	205 084

CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES AU 30 JUIN 2019

(En milliers de DH)

Premier semestre 2019	Deuxième semestre 2018	Premier semestre 2018
1 463 661	1 380 044	1 426 741

ÉTAT DES CRÉANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES AU 30 JUIN 2019

(En milliers de DH)

	Montants au 30/06/2019		Montants au 31/12/2018	
	Créances	Provisions *	Créances	Provisions *
Créances pré-douteuses	189 073	21 832	146 414	18 442
Créances douteuses	511 237	415 834	614 690	490 403
Créances compromises	2 732 430	2 393 796	2 710 973	2 319 574
TOTAL	3 432 740	2 831 462	3 472 077	2 828 419

(*) y compris agios réservés

COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2019

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION AU 30 JUIN 2019

(En milliers de DH)

I- TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS	30/06/2019	30/06/2018
+ Intérêts et produits assimilés	1 107 552	1 096 977
- Intérêts et charges assimilés	246 761	245 339
MARGE D'INTÉRÊT	860 791	851 638
+ Produits sur financements participatifs	814	-
- Charges sur financements participatifs	-	-
Marge sur financements participatifs	814	-
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Produits sur immobilisations données en ljara	-	-
- Charges sur immobilisations données en ljara	-	-
Résultat des opérations d'ljara	-	-
+ Commissions perçues	189 510	183 919
- Commissions servies	16 566	14 697
Marge sur commissions	172 944	169 222
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	25 079	21 426
+ Résultat des opérations sur titres de placement	415	102
+ Résultat des opérations de change	67 854	69 998
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	93 348	91 526
+ Divers autres produits bancaires	62 494	50 355
- Diverses autres charges bancaires	46 201	44 050
± Part des titulaires de comptes de dépôts d'investissement	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	1 144 189	1 118 690
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-2 193	-1 460
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	16 478	5 362
- Autres charges d'exploitation non bancaire	8 352	1
- Charges générales d'exploitation	601 914	577 184
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	548 207	545 408
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-85 875	-30 510
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-71 904	-140 166
RÉSULTAT COURANT	390 428	374 732
RÉSULTAT NON COURANT	-24 406	-26 929
- Impôts sur les résultats	143 849	142 720
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	222 173	205 084

II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	30/06/2019	30/06/2018
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	222 173	205 084
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	62 260	62 467
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	2 193	1 460
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	78 750	85 670
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	20 274	-
- Plus-values de cession sur immob. incorporelles et corporelles	11 443	178
+ Moins-values de cession sur immob. incorporelles et corporelles	8 352	1
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	1
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	342 011	354 503
- Bénéfices distribués	-	-
AUTOFINANCEMENT	342 011	354 503

ÉTAT A1 - PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES AU 30 JUIN 2019

INDICATION DES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.
Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ÉTAT A2- ÉTAT DES DÉROGATIONS AU 30 JUIN 2019

Indications des dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		N E A N T
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		N E A N T
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		N E A N T

ÉTAT A3- ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES AU 30 JUIN 2019

Nature des changements	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		N E A N T
II. Changements affectant les règles de présentation		N E A N T

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE AU 30 JUIN 2019

(En milliers de DH)

	30/06/2019	30/06/2018
Produits d'exploitation bancaire perçus	1 401 330	1 376 340
Récupérations sur créances amorties	21 207	13 263
Produits d'exploitation non bancaire perçus	5 197	5 271
Charges d'exploitation bancaire versées	-285 424	-265 813
Charges d'exploitation non bancaire versées	-24 569	-27 015
Charges générales d'exploitation versées	-498 966	-514 717
Impôts sur les résultats versés	-143 849	-142 720
I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	474 926	444 609
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	649 082	-819 980
Créances sur la clientèle	-1 085 734	-25 531
Titres de transaction et de placement	482 532	1 134 350
Autres actifs	-228 957	-4 352
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-783 942	477 235
Dépôts de la clientèle	372 409	-291 074
Titres de créance émis	-427 550	-191 552
Autres passifs	172 618	98 515
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-849 543	377 611
III - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	-374 617	822 220
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	3 091	178
Acquisition d'immobilisations financières	150 000	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-47 352	-50 870
Intérêts perçus	-	-
Dividendes perçus	62 035	50 266
IV - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	167 774	-427
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	-	-
Emission d'actions	-	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-20 739	-20 675
Dividendes versés	-87 050	-76 168
V - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-107 789	-96 844
VI - VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III + IV + V)	-314 631	724 950
VII - TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 751 439	1 052 698
VIII - TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1 436 807	1 777 648

ÉTAT B1- CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 30 JUIN 2019

(En milliers de DH)

CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2019	Total 31/12/2018
Comptes ordinaires débiteurs	585 178	85 400	169 658	160 261	1 000 497	1 496 189
Valeurs reçues en pension	-	1 389 886	-	-	1 389 886	1 217 914
- au jour le jour	-	-	-	-	-	100 829
- à terme	-	1 389 886	-	-	1 389 886	1 117 085
Prêts de trésorerie	-	300 000	353 808	-	653 808	1 194 525
- au jour le jour	-	300 000	-	-	300 000	100 000
- à terme	-	-	353 808	-	353 808	1 094 525
Prêts financiers	-	-	2 435 931	-	2 435 931	2 393 069
Autres créances	-	5 199	45 489	-	50 688	110 345
Intérêts courus à recevoir	-	4 918	17 506	-	22 424	17 694
Créances en souffrance	-	-	6	-	6	1
TOTAL	585 178	1 785 403	3 022 398	160 261	5 553 240	6 429 737

ÉTAT B2- CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 30 JUIN 2019

(En milliers de DH)

CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2019	Total 31/12/2018
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRÉSORERIE	262 589	-	9 524 437	201 499	9 988 525	9 894 955
- Comptes à vue débiteurs	105	-	2 853 390	198 989	3 052 484	2 418 020
- Créances commerciales sur le Maroc	58 084	-	1 175 300	-	1 233 384	1 131 527
- Crédits à l'exportation	-	-	146 472	-	146 472	232 687
- Autres crédits de trésorerie	204 400	-	5 349 275	2 510	5 556 185	6 112 721
Crédits à la consommation	-	-	-	3 973 442	3 973 442	3 660 424
Crédits à l'équipement	2 215 206	-	3 945 397	5 647	6 166 250	6 023 393
Crédits immobiliers	-	-	2 254 574	14 058 788	16 313 362	15 907 255
Autres crédits	-	1 399 896	752 845	-	2 152 740	2 117 980
Créances acquises par affacturage	470 497	-	200 243	-	670 740	694 941
Intérêts courus à recevoir	-	75 101	284 324	-	359 425	311 961
Créances en souffrance	-	-	66 129	535 150	601 279	643 659
- Créances pré-douteuses	-	-	-	167 242	167 242	127 974
- Créances douteuses	-	-	55 359	40 045	95 403	124 287
- Créances compromises	-	-	10 770	327 864	338 634	391 398
TOTAL	2 948 292	1 474 997	17 027 948	18 774 525	40 225 763	39 254 569

COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2019

B03- VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR AU 30 JUIN 2019

(En milliers de DH)

TITRES	Établissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 30/06/2019	Total 31/12/2018
			financiers	non financiers		
TITRES COTÉS	-	-	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTÉS	1 739 805	3 918 643	66 565	67	5 725 080	6 207 315
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	3 918 643	-	-	3 918 643	4 680 680
Obligations	24 403	-	-	-	24 403	-
Autres titres de créance	1 715 402	-	-	-	1 715 402	1 460 503
Titres de propriété	-	-	66 565	67	66 632	66 132
TOTAL	1 739 805	3 918 643	66 565	67	5 725 080	6 207 315

ÉTAT B10 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 30 JUIN 2019

(En milliers de DH)

DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2019	Total 31/12/2018
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
Comptes ordinaires créditeurs	9	771	28 569	148 019	177 368	162 275
Valeurs données en pension	-	200 038	-	-	200 038	-
- Au jour le jour	-	200 038	-	-	200 038	-
- À terme	-	-	-	-	-	-
Emprunts de trésorerie	-	100 000	-	650 882	750 882	1 823 962
- Au jour le jour	-	100 000	-	-	100 000	150 000
- À terme	-	-	-	650 882	650 882	1 673 962
Emprunts financiers	2 180	-	-	212 464	214 644	106 228
Autres dettes	-	41	11 936	-	11 977	46 555
Intérêts courus à payer	-	671	135	-	807	709
TOTAL	2 189	301 522	40 640	1 011 365	1 355 716	2 139 729

ÉTAT B11- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE AU 30 JUIN 2019

(En milliers de DH)

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2019	Total 31/12/2018
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	332 504	259 621	7 134 701	19 479 125	27 205 951	27 054 722
Comptes d'épargne	-	-	-	9 655 916	9 655 916	9 477 183
Dépôts à terme	-	-	596 611	2 845 213	3 441 824	3 753 431
Autres comptes créditeurs	-	410 159	596 225	323 205	1 329 589	980 887
Intérêts courus à payer	-	-	-	110 786	110 786	105 434
TOTAL	332 504	669 780	8 327 537	32 414 244	41 744 066	41 371 657

ÉTAT B9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 30 JUIN 2019

(En milliers de DH)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sortie	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	660 123	20 250	-	680 370	473 235	17 921	-	491 156	189 214
- Droit au bail	22 579	-	-	22 579	-	-	-	-	22 579
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	637 544	20 250	-	657 792	473 235	17 921	-	491 156	166 635
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 319 241	30 160	108 055	2 241 346	1 339 528	44 375	-64 609	1 319 294	922 052
- Immeubles d'exploitation	1 030 237	9 486	43 000	996 722	377 048	10 959	-8 089	379 918	616 804
. Terrain d'exploitation	274 274	-	15 472	258 802	-	-	-	-	258 802
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	727 154	9 486	27 528	709 112	348 491	10 904	-8 089	351 306	357 806
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	28 808	-	-	28 808	28 557	55	-	28 612	196
- Mobilier et matériel d'exploitation	526 006	10 672	8 076	528 602	465 237	11 418	-8 047	468 608	59 994
. Mobilier de bureau d'exploitation	91 156	1 519	2 813	89 862	82 164	1 740	-2 813	81 091	8 771
. Matériel de bureau d'exploitation	18 065	2 173	6	20 231	14 843	125	-6	14 961	5 270
. Matériel de bureau Telecom	71 656	535	-	72 191	63 724	1 495	-	65 219	6 972
. Matériel Informatique	272 045	6 436	285	278 196	235 550	7 268	-285	242 533	35 663
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	5 425	-	1 479	3 946	5 424	0	-1 479	3 945	1
. Autres matériels d'exploitation	67 659	9	3 493	64 176	63 532	790	-3 464	60 858	3 318
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	644 470	8 632	56 796	596 306	454 557	20 376	-48 290	426 643	169 663
- Immobilisations corporelles hors exploitation	118 529	1 370	183	119 716	42 686	1 623	-183	44 126	75 590
. Terrains hors exploitation	50 067	-	-	50 067	-	-	-	-	50 067
. Immeubles hors exploitation	46 845	-	-	46 845	29 106	852	-	29 957	16 887
. Mobiliers et matériel hors exploitation	7 236	1 123	2	8 357	5 728	364	-2	6 090	2 267
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	14 381	247	181	14 447	7 853	407	-181	8 078	6 368
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	2 979 364	50 410	108 055	2 921 716	1 812 763	62 296	-64 609	1 810 450	1 111 266

ÉTAT B12 - ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS DE CERTIFICATS DE DÉPÔT INSCRITS EN COMPTE AU 30 JUIN 2019

(En milliers de DH)

Nature des Titres	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant Global
Certificats de dépôts	04/11/2014	04/11/2019	100,00	3,86	INFINE	500 000,00
Certificats de dépôts	31/10/2017	31/10/2019	100,00	2,70	INFINE	250 000,00
Certificats de dépôts	30/04/2018	30/04/2020	100,00	2,77	INFINE	250 000,00
Certificats de dépôts	25/06/2018	20/12/2019	100,00	2,70	INFINE	150 000,00
Certificats de dépôts	02/08/2018	02/08/2021	100,00	2,98	INFINE	300 000,00
Certificats de dépôts	28/09/2018	28/09/2021	100,00	3,02	INFINE	500 000,00
Certificats de dépôts	19/10/2018	19/10/2020	100,00	2,88	INFINE	500 000,00
TOTAL						2 450 000,00

ÉTAT B14 - PROVISIONS AU 30 JUIN 2019

(En milliers de DH)

PROVISIONS	Encours 31/12/2018	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2019
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	2 700 911	251 216	223 358	-	2 728 769
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	2 692 974	249 023	223 062	-	2 718 935
Titres de placement	544	-	296	-	248
Titres de participation et emplois assimilés	7 393	2 193	-	-	9 586
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	1 187 197	96 215	31 769	-	1 251 643
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	134 051	1 901	9 360	-	126 592
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	665 359	78 750	20 274	-	723 834
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	80 792	6 257	-	-	87 050
Provisions pour autres risques et charges	306 996	9 306	2 135	-	314 167
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	3 888 108	347 430	255 127	-	3 980 411

COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2019

ÉTAT B16 - DETTES SUBORDONNÉES AU 30 JUIN 2019

(En milliers de DH)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours ⁽¹⁾	Taux	Durée ⁽²⁾	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité ⁽³⁾	Montant de l'emprunt en monnaie nationale	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							juin-2019	déc-2018	juin-2019	déc-2018
MAD	93 100	1	5,02	10 ANS	INFINE	93 100				
MAD	108 800	1	5,02	10 ANS	INFINE	108 800				
MAD	46 900	1	3,34	10 ANS*	INFINE	46 900				
MAD	251 200	1	3,47	10 ANS*	INFINE	251 200				
MAD	55 000	1	3,93	10 ANS	INFINE	55 000				
MAD	445 000	1	3,29	10 ANS*	INFINE	445 000				
MAD	197 500	1	4,05	10 ANS	INFINE	197 500				
MAD	552 500	1	4,05	10 ANS	INFINE	552 500				
TOTAL	1 750 000					1 750 000				

(1) cours BAM au 30/06/2019

(2) éventuellement indéterminée

(3) se référer au contrat de dettes subordonnées

ÉTAT B22 - VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE AU 30 JUIN 2019

(En milliers de DH)

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 901 253	590 112	478 917	113 270	119 852	4 203 404
Créances sur la clientèle	5 329 684	2 771 222	4 878 737	4 417 988	22 157 391	39 555 022
Titres de créance	947 377	341 056	495 293	3 486 613	454 741	5 725 080
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	9 178 314	3 702 390	5 852 947	8 017 871	22 731 984	49 483 506
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	651 553	-	2 260	213 288	-	867 101
Dettes envers la clientèle	743 493	786 329	747 643	1 208 840	-	3 486 305
Titres de créance émis	-	-	1 150 000	1 300 000	-	2 450 000
Emprunts subordonnés	-	-	500 000	-	1 250 000	1 750 000
TOTAL	1 395 046	786 329	2 399 903	2 722 128	1 250 000	8 553 406

ÉTATS DE SYNTHÈSE ARREDA AU 30 JUIN 2019

(En milliers de DH)

ACTIF	30/06/2019
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	89 192
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-
Créances sur la clientèle	84 306
Créances sur Mourabaha	84 306
Créances sur Salam	-
Créances sur autres financements participatifs	-
Autres créances sur la clientèle	-
Titres de transaction et de placement	-
dont certificat de Sukuk	-
Biens acquis dans le cadre de financements participatifs	95 102
Immobilisations données en Ijara	-
Titres d'investissement titres de participation et emplois divers	-
Dont certificats de Sukuk	-
Dont titres de Moudaraba et Moucharaka	-
Dépôts d'investissement et Wakala Istithmar placés	-
Autres actifs	263
Total de l'Actif	268 864

(En milliers de DH)

PASSIF	30/06/2019
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	41
Dettes sur Mourabaha	-
Dettes sur Salam	-
Dettes sur autres financements participatifs	-
Autres dettes sur les établissements de crédit et assimilés	41
Dépôts de la clientèle	18 274
Comptes à vue créditeurs	9 421
Autres comptes créditeurs	8 853
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	23 063
Dettes sur Mourabaha	23 063
Dettes sur Salam	-
Dettes sur autres financements participatifs	-
Autres passifs	33 863
Provisions pour risques et charges	-
Dépôts d'investissement et Wakala Istithmar reçus	-
Dotations en capital	200 000
Reports	-
Résultat de l'exercice	-6 378
Total du Passif	268 864

(En milliers de DH)

CPC	30/06/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	824
Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	-
Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	814
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	-
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-
Commissions sur prestations de service	10
Autres produits bancaires	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-
Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-
Charges sur opérations avec la clientèle	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-
PRODUIT NET BANCAIRE	824
Produits d'exploitation non bancaire	-
Charges d'exploitation non bancaire	-
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	10 947
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	-
RESULTAT COURANT	-10 123
RESULTAT AVANT IMPÔTS SUR LES RESULTATS	-10 123
Impôts théoriques	-3 746
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-6 378

* Charges engagées par CDM dans le cadre du fonctionnement de la fenêtre participative ARREDA

** Impôt théorique représentant l'impact de la déductibilité des charges de la fenêtre participative ARREDA au niveau des comptes de CDM.

COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2019

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES SOCIAUX)



Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca



PwC Maroc
35, Rue Aziz Bellal
Casablanca

CREDIT DU MAROC

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2019

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit Du Maroc comprenant le bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et une sélection d'états de l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2019. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 6.535.711, dont un bénéfice net de KMAD 222.173, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque, arrêtés au 30 juin 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 26 juillet 2019

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
20360 Casablanca
Tél: 05 22 42 34 25
Fax: 05 22 42 34 00

Abdou Souleye Diop
Associé

PwC Maroc

PwC Maroc SARL
35, Rue Aziz Bellal, Maarif 20330 - Casablanca
T: +212 (0)5 22 37 98 00 - Fax: +212 (0)5 22 73 88 70
RC: 129757 TP: 3572761
T: 01106706 - CNSS: 7567045

Mohamed Rqibate
Associé